

## ACRONYME

ACEP	: Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production
ADéFi	: Action pour le Développement et le Financement des micro-entreprises
AECA	: Association d'Epargne et de Crédit Autogérée
AFD	: Agence Française de Développement
AGEPMF	: Agence d'Exécution du Projet Microfinance
AIM	: Association des Institutions de Microfinance non Mutualistes
AMEC	: Association Mutualiste d'Epargne et de Crédit
APEM	: Association pour la Promotion de l'Entreprise à Madagascar
APIFM	: Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
BAD	: Banque Africaine de Développement
BIT	: Bureau International du Travail
BOA	: Bank Of Africa
BTM	: Bankin' Ny Tantsaha Mpamokatra
CAPAF	: Programme de Renforcement des Capacités des Institutions de Microfinance en Afrique Francophone
CP/SNMF	: Comité de Pilotage de la Stratégie Nationale de Microfinance
CECAM	: Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuelle
CEM	: Caisse d'Epargne de Madagascar
CGAP	: Consultative Group to Assist the Poorest
CIDR	: Centre International de Développement et de Recherche
CNMF	: Coordination Nationale de la Microfinance
CSBF	: Commission de Supervision Bancaire et Financière
DAT	: Dépôt A Terme
DCPE	: Document Cadre de Politique Economique
DID	: Développement International Desjardins
DPDM	: Déclaration de politique de Développement de la Microfinance
DSNMF	: Document de Stratégie Nationale de Microfinance
DSRP	: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
DSRP-I	: Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté Intérimaire
EAM	: Entreprendre à Madagascar
FAGR	: Fonds d'Appui au Activités Génératrices de Revenus
FENU	: Fonds d'Equipement des Nations Unies
FERT	: Fondation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre
FGM	: Fonds de Garantie Mutualiste
Fmg	: Franc Malagasy
FMI	: Fonds Monétaire International
GRET	: Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques
GTMF	: Groupe de Travail Microfinance
ICAR	: International de Crédit Agricole et Rural
IDA	: International Development Association
IFM	: Institution Financière Mutualiste
IMF	: Institution de Microfinance
INSCAE	: Institut National des Sciences Comptables et de l'Administration d'Entreprise
IRAM	: Institut de Recherche et d'Application des Méthodes du Développement
MAE	: Ministère des Affaires Etrangères
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
MEFB	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget

MPE	: Micro et Petite Entreprise
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OTIV	: Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
PAMF	: Projet d'Appui à la Microfinance
PADANE	: Projet d'Amélioration et de Développement Agricole dans le Nord-Est
PATFR	: Projet d' Assistance Technique aux Finances Rurales
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPRR	: Programme de Promotion des Revenus Ruraux
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
PRBM	: Projet de Réhabilitation du Périmètre du Bas-Mangoky
RPPMED	: Réduction de la Pauvreté et Promotion des Modes d'Existence Durables
SIDI	: Société d'Investissement et de Développement International
SIG	: Système d'Information de Gestion
SIPEM	: Société d'Investissement pour la Promotion des Entreprises à Madagascar
SMB	: Secrétariat Multi-Bailleurs
SNMF	: Stratégie Nationale de Microfinance
TIAVO	: Tahiry Ifamontjena Amin'ny Vola
USAID	: United States Agency for International Development
VATSY	: Vakinankaratra Tsimisaramianakavy

# PLAN

Introduction.....	1
Chapitre 1 : La microfinance à Madagascar.....	1
Section 1 : Contexte.....	1
1 Description du secteur.....	1
2 Cadre légal et réglementaire.....	1
3 Cadre institutionnel.....	2
Section 2 : Produits et services de microfinance.....	3
1 Demande.....	3
2 Offre : - Caractéristique des institutions.....	4
- Caractéristique des produits offerts.....	6
3 Contraintes des institutions de la microfinance à Madagascar .....	7
Chapitre 2 : La pauvreté et le développement rural.....	9
Section 1 : La pauvreté.....	9
1 Mesure et analyse de la pauvreté.....	9
2 Mesure et analyse de l'inégalité.....	12
3 Mesure et analyse de la vulnérabilité.....	13
Section 2 : Notion de développement rural.....	15
1 Définition.....	15
2 Etat des lieux et contraintes du milieu rural à Madagascar.....	15
3 Plan d'action pour le développement rural.....	17
Chapitre 3 : Appréciation de l'impact de la microfinance.....	20
Section1 : Hypothèses.....	20
1 Efficience des innovations financières.....	20
2 Effets induits et les externalités des innovations financières .....	24
3 Effets des innovations financières sur le processus d'exclusion et les inégalités de développement.....	25
Section 2 : Méthode d'analyse de l'impact de la microfinance.....	26
1 Emergence des innovations financières.....	26
2 Les différents types d'effets induits par l'émergence de la microfinance.....	26
3 Problèmes pratiques et limites des analyses.....	27
Chapitre 4 : Analyse de la contribution de la microfinance dans le développement rural à Madagascar.....	30
Section 1 : Etude de cas : Commune rurale Mahitsy.....	31
1 Présentation générale de la commune.....	31
2 Les différents micro crédits de la commune.....	32
3 Résultats de l'enquête.....	35
Section 2 : Evaluations.....	38
1 Evaluation théorique du développement rural.....	39
2 Evaluation théorique de la microfinance.....	40
3 Recommandations.....	41
Conclusion.....	46
Annexe.....	47
Bibliographie.....	49

## INTRODUCTION

Madagascar est classé parmi les dix derniers pays dans le monde avec un Produit Intérieur Brut par tête inférieure à 1 \$ par jour<sup>1</sup>. Et la pauvreté à Madagascar est largement un phénomène rural. La lutte contre la pauvreté passe donc nécessairement par un appui au développement rural. Le développement rural signifie accroissement de la production et amélioration de la part du secteur agricole dans le PIB. Il se traduit par une augmentation des revenues des paysans et par conséquent une amélioration de leur niveau de vie. Une politique clairement définie pour la réduction de la pauvreté est la microfinance. La microfinance est un système d'intermédiation financière au niveau local qui inclut du crédit et des facilités de dépôts pour s'adresser aux populations à faible revenu, aux petits et microentrepreneurs ruraux et urbains.

L'un des postulats qui ont conduit au développement de la microfinance est que les populations pauvres ont un capacité de mise en œuvre d'activités économiques rémunératrices et que le principal facteur limitant leur initiative est le manque d'accès au capital, L'objectif d'atteindre un équilibre financier permettant dans un délai raisonnable de s'affranchir de toute subvention, a été assigné aux systèmes de microfinance et est devenu très rapidement l'orientation fondamentale des « Best practices » de la microfinance. Dans ce contexte, la question qui se pose est la rentabilité des systèmes de microfinance dans les zones défavorisées<sup>2</sup>.

L'objet de ce présent mémoire intitulé « La microfinance et le développement rural » est d'apporter une contribution au développement rural. Cependant, la microfinance, qui figure parmi les volets essentiels des efforts du gouvernement pour la réduction de la pauvreté, contribue-t-elle vraiment au développement rural ?

Ainsi, nous examinerons en chapitre 1 : La microfinance à Madagascar, en chapitre 2 : la pauvreté et le développement rural, en chapitre 3 : L'évaluation de l'impact de la microfinance et enfin, en chapitre 4 : Une analyse de la contribution de la microfinance dans le développement rural à Madagascar, dans lequel une enquête a été réalisée au sein de la Commune rurale Mahitsy afin de mieux présenter l'analyse.

---

1 INSTAT 2004

2 CGAP dans la mise au point d'un Outil d'évaluation de la pauvreté en microfinance, 2000, p 6

# CHAPITRE 1 : LA MICROFINANCE A MADAGASCAR

Dans un pays sous développé comme Madagascar, la microfinance joue un rôle majeur dans la politique de développement du pays. Ce chapitre abordera l'aspect de cet instrument pour le développement qui est la « microfinance ». Dans une première section, on parlera du contexte de la microfinance à Madagascar ; dans une deuxième section, on présentera les produits et services de la microfinance.

## SECTION 1 : CONTEXTE<sup>1</sup>

L'émergence des institutions de microfinance à Madagascar remonte vers la fin des années 1980, les premières créations se situant entre 1990 - 1995. Les insuffisances et défaillances du secteur bancaire vis-à-vis des zones rurales ont notamment motivé ces implantations.

### 1. Description du secteur

Il faut signaler que la microfinance à Madagascar a d'abord été rurale.

Trois groupes d'acteurs ont favorisé cette émergence :

- le Gouvernement, par l'entremise de sa politique en faveur de la promotion d'un secteur financier au service du développement agricole avec notamment le concours de la Banque Mondiale ;
- les Bailleurs de Fonds qui ont mis en œuvre plusieurs programmes de crédit à partir de 1990 (Agence Française de Développement, Banque Mondiale, Coopération Allemande, PNUD/FENU, Union Européenne...) ;
- les opérateurs techniques spécialisés (ACEP, CIDR, DID, WOCCU, IRAM, FERT, ICAR)<sup>3</sup> qui ont apporté à la Grande Ile leur savoir-faire et les expériences issues de leurs interventions en Afrique et sur d'autres continents.

Le secteur comprend trois types d'organisation :

- les institutions à "base de membres" et/ou autogérées majoritairement mutualistes;
- les institutions à "base de clients" qui sont des organisations ayant comme activité principale la distribution de crédit et qui ne lient pas le bénéfice de leur prêt à la constitution d'une épargne préalable ;
- les projets à "volet crédit" et les ONG ou associations qui ne font pas du crédit leur activité principale, le crédit étant souvent considéré comme une composante parmi d'autres.

### 2. Cadre légal et réglementaire

Le cadre légal et réglementaire des IMF s'intègre dans le dispositif global applicable aux banques et établissements financiers à Madagascar. Ce dispositif fait référence à la loi bancaire n°95-030 du 25 février 1995 qui a institué 5 catégories d'établissements de crédits selon les activités exercées :

- les banques territoriales ;
- les banques extraterritoriales ;
- les établissements financiers ;
- les Institutions Financières Mutualistes (IFM) ;
- les Institutions Financières Spécialisées.

Crée dans le cadre de la loi bancaire, la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) est un organisme indépendant ayant pour mandat de veiller au bon fonctionnement des établissements de crédit, de vérifier le respect par ces établissements de crédit des dispositions qui leurs sont applicables et de sanctionner les manquements constatés. En particulier, la CSBF examine les conditions d'exploitation des établissements de crédit, s'assure de la qualité de leur situation financière et contrôle le respect des règles de bonne conduite de la profession.

---

<sup>3</sup> Ce sont des partenaires techniques qui ont pour but de développer la microfinance rurale

Le 04 septembre 1996 fut adoptée une deuxième loi<sup>4</sup> portant activités et contrôle des institutions Financières Mutualistes (IFM). Deux décrets de 1998<sup>5</sup> viendront compléter le dispositif. Ils ont trait respectivement à la réglementation des établissements de crédit autres que les IMF et au capital minimum des établissements de crédit.

. Au 31 décembre 2003, cinq réseaux (ADEFI, AECA, CECAM, OTIV - Antananarivo, et TIAVO) sont agréés au titre de la loi 96-020. Les réseaux mutualistes non agréés font état de difficultés (non maîtrise par les dirigeants des dossiers à remettre à la CSBF : incomplets et incohérents)<sup>6</sup>.

### **3. Cadre institutionnel**

L'Etat malgache est particulièrement actif dans le secteur à travers les structures suivantes :

- le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget (MEFB) qui assure la coordination nationale de la politique générale du Gouvernement en matière de microfinance.

- le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) qui intervient dans la promotion et le développement des systèmes financiers décentralisés de proximité pour le financement du monde rural. Deux départements de ce ministère sont concernés par la microfinance : la Coordination des Activités d'Appui au Crédit Rural (CACR) et la Direction de l'Appui à la Professionnalisation des Producteurs (DAPP).

## **SECTION 2 : PRODUITS ET SERVICES DE MICROFINANCES**

### **1. Demandes**

La demande est insuffisamment connue tant quantitativement que qualitativement. Cependant, l'on peut affirmer qu'une grande partie des familles rurales et les populations urbaines n'ayant pas accès aux services des banques classiques constituent la clientèle des IMF. Cette demande porte sur les objets suivants :

- constitution de dépôts pour sécuriser les disponibilités monétaires, accumuler en vue des dépenses futures ou se donner la capacité de faire face aux situations imprévues ;
- activités productives ou génératrices de revenus (crédit de court et moyen termes) ;
- dépenses de consommation, d'investissement ou liées aux activités sociales.

Quantitativement, les rares études disponibles sur l'évaluation de la demande portent sur des zones spécifiques retenues dans le cadre de formulation de projet (les projets FIDA<sup>7</sup> notamment) où lors des études d'impact<sup>8</sup>.

La demande potentielle est importante. Avec un taux d'emprunteurs variant entre 5% et 15%, la demande potentielle de crédit sur la période 2004 – 2009 devrait varier entre 55 milliards Ariary et 241,2 milliards Ariary pour un nombre de clients/emprunteurs entre 172.000 et 592.000.

### **2. Offres**

<sup>4</sup> Loi 96-020 : Loi portant sur les activités et le contrôle des Institutions Financières Mutualistes

<sup>5</sup> Décret n°98-085 et décret n°98-127 (Cf.<http://www.madamicrofinance.mg/contexte.htm>)

<sup>6</sup> <http://www.madamicrofinance.mg/DSNMF>, p 21

<sup>7</sup> Programme de promotion des revenus ruraux : Document de travail IV, Financement Rural (2003)

<sup>8</sup> CECAM : Etude d'impact du réseau des caisses d'épargne et de crédit agricole de Madagascar, Rapport d'étude 2004

## a) Caractéristiques des institutions

Au 31 décembre 2003, les résultats globaux atteints par les IMF se présentent comme suit :

-Pour les IMF "à base de membres" et/ou autogérées <sup>9</sup>:

Nombre de caisses / agences de base :	380
Nombre de membres :	179 497
Encours des dépôts :	19,86 milliards Ariary
Encours des crédits :	19,4 milliards Ariary
Nombre de clients actifs :	36 994
Crédits en souffrance :	1,614 milliards Ariary (8,3% de l'encours de crédit)

- Pour les institutions "à base de clientèle" <sup>10</sup>:

Nombre de clients actifs	10 991
Encours des crédits	9,1 milliards Fmg
Crédits en souffrance	752,3 millions Fmg (8,2% de l'encours de crédit).

Les institutions à base de membres et/ou autogérées représentent 87,2% des bénéficiaires de crédit et 91,4% de l'encours de crédit du secteur. Depuis la fin des années 1990, le secteur a connu une croissance remarquable et soutenue. Sur la période 1999 - 2003, les encours de dépôt et de crédit ont été respectivement multipliés par plus de 10 et de 4. Cependant, cette croissance a induit, pour certaines IMF, une dégradation du portefeuille de crédit : les crédits en souffrance ont atteint 8,3% de l'encours de crédit au 31 décembre 2003 pour les institutions "à base de membres"<sup>11</sup>.

Les réseaux à base de membres et/ou autogérés actuellement en activité sont au nombre de cinq. Ils sont implantés dans cinq provinces sur les six que compte le pays.

- Le réseau des CECAM est composé de sept Unions Régionales couvrant six zones<sup>12</sup> réparties sur quatre des six provinces autonomes que compte l'île. C'est une architecture à trois niveaux : caisse de base, unions régionales et l'union interrégionale qui constitue la caisse centrale du réseau. Cette dernière a opté pour un statut d'établissement financier. Au 31 décembre 2003, ce réseau comptait 169 caisses de base avec 57 783 adhérents<sup>13</sup>. Il occupe la première place en terme d'octroi de crédit avec un encours de 42 milliards au 31 décembre 2003, soit 43% des risques totaux des IMF à base de membres. En matière de collecte de l'épargne, le réseau CECAM s'oriente vers la collecte des dépôts auprès de grandes entreprises et particuliers selon la formule de l'appel public à l'épargne.

Ces dépôts sont bloqués sous forme de DAT<sup>14</sup> et rémunérés à des taux créditeurs largement supérieurs aux taux pratiqués par les banques. La qualité du portefeuille reste appréciable avec un taux de portefeuille à risque ne dépassant pas 10% de l'encours de crédit à 30 jours et plus. Le réseau CECAM est appuyé par ICAR<sup>15</sup>, un organisme résultant de la coopération de l'ONG FERT avec le Crédit Agricole français.

- Appuyés techniquement par DID, les réseaux des OTIV interviennent dans trois (3) provinces de l'île et comptent cinq (5) réseaux distincts et indépendants (DIANA et SAVA dans le province de Diego Suarez, Toamasina et Lac Alaotra, et Antananarivo). Au 31 décembre 2003, les OTIV comptaient 112 caisses et regroupaient 100 435 membres, soit plus de la moitié de l'effectif

9 APIFM : les statistiques concernent CECCAM, les OTIV, TIAVO, AECA et ADEFI

10 AIM : les statistiques concernent : APEM, SIPEM et VOLA MAHASOA

11 DSNMF, p 22

12 Antsohihy, Tsiroanomandidy, Itasy, Ambatolampy, Antsirabe, Ambositra, (Cf. Madagascar le réseau CECAM, [http://wwwlamicrfinance.org/files/15253-3-CECAM\\_Madagascar](http://wwwlamicrfinance.org/files/15253-3-CECAM_Madagascar))

13 DSNMF, p 22

14 Dépôt à Terme

15 Partenaire technique qui a pour but de développer la microfinance rurale

total d'adhérents des IMF à base de membres. Avec un encours de dépôts de l'ordre de 15,2 milliards de Ariary à cette même date, les OTIV brassent environ 77% du total des dépôts du secteur. En ce qui concerne la distribution de crédit, les OTIV se trouvent en deuxième position avec un encours de 30 milliards Fmg à la fin de l'exercice 2003. La faiblesse des OTIV demeure cependant l'ampleur de leur portefeuille à risque qui représentait, à cette période, 22% de leur encours de crédit et 82,5% des créances en souffrance du secteur<sup>16</sup>.

- ADÉFi fut la première IMF mutualiste d'épargne et de crédit agréée en 1999. Elle bénéficie de l'appui de l'ACEP-Développement et compte huit Antennes régionales implantées dans quatre Chefs lieux de Province et quatre autres grandes villes. ADÉFi s'est spécialisée dans le financement des micro-entreprises urbaines. Elle distribue du crédit à ses clients à travers 31 bureaux de crédit. Ses financements se font à travers deux Guichets : Guichet TPE avec des montants de crédits plafonnés à 6 millions Ariary sur une durée de 3 à 18 mois et Guichet PME pour des montants de crédits se situant dans la fourchette de 6 millions Ariary et 20 millions Ariary pour des périodes de 18 à 36 mois. En termes d'activités, cette institution peut être classée au troisième rang des IMF avec un encours de crédit de l'ordre de 4,3 milliards de Ariary au 31 décembre 2003. La qualité du portefeuille de ADÉFi reste appréciable avec un taux de portefeuille à risque de 4,4%. Depuis 1998, ADÉFi a atteint son autonomie opérationnelle<sup>17</sup>.

- Le réseau des AECA est constitué de deux unions implantées dans la seule province de Mahajanga. Avec l'appui du CIDR, ce réseau a introduit le système d'autogestion auprès de ses membres. Cependant, les performances des deux unions demeurent modestes et la viabilité de leurs opérations très aléatoire. Dans l'ensemble, l'épargne collectée par ce réseau, tributaire du niveau de développement économique de la région, reste à un niveau faible et ne représente que 0,3% du total de l'encours de crédit au 31 décembre 2003<sup>18</sup>.

L'accès des membres du réseau au crédit est essentiellement favorisé par le refinancement bancaire.

- Le réseau des Caisses TIAVO est implanté dans la province de Fianarantsoa et couvre plusieurs Communes autour de la capitale régionale et du littoral Sud-Est. Ce réseau, appuyé par l'IRAM qui a relayé le WOCCU, comptait 36 caisses de mutuelles regroupant environ 13 954 membres au 31 décembre 2003. Les activités de TIAVO affichent une attitude plutôt prudente en matière de crédit : 880 millions Ariary contre un volume de dépôts de 1,2 milliards Ariary à fin 2003<sup>19</sup>.

Les systèmes à base de clientèle les plus importants sont au nombre de trois :

- La SIPEM SA<sup>20</sup>, structure à capitaux privés, intervient à Antananarivo et dans ses environs dans un rayon de 30 Km. Cette institution s'est spécialisée dans l'octroi de crédit aux petits et micro-entrepreneurs. La SIPEM reçoit des appuis ponctuels de l'APEM<sup>21</sup> et la Société d'Investissement et de Développement International (SIDI), tous les deux actionnaires de l'institution. Avec l'ouverture d'un bureau à Mahajanga, la SIPEM compte actuellement six (6) bureaux permanents. En 2003, la SIPEM a octroyé 2,5 milliards Ariary de crédits à 753 clients. Avec un taux de remboursement à l'échéance de l'ordre de 98,7%, elle a su préserver la qualité de son portefeuille. Depuis 1998, cette institution affiche un résultat net bénéficiaire.

- Vola Mahasoa, mis en œuvre à partir de 1993 avec l'appui technique de l'APEM et du CIDR, demeure la seule IMF intervenant dans la province de Tuléar. En 2003, le volume de crédit octroyé par cette institution à sa clientèle s'élève à 4,8 milliards Fmg pour quelques 7 900 clients.

- L'APEM, cofondateur de référence de la SIPEM et maître d'ouvrage de Vola Mahasoa intervient directement dans le financement des groupes vulnérables principalement à travers PAIQ<sup>22</sup>,

16 DSNMF, p 23

17 DSNMF, p 23

18 DSNMF, p 23

19 DSNMF, p 23

20 La SIPEM est une société anonyme de droit malgache créée en 1990 qui fournit des services financiers à des petites entreprises. (<http://www.infiniste.org/documents>).

21 L'APEM est une association créée par le GEM qui assure l'appui des Entreprises sous formes de crédits, la promotion d'institutions de microfinance et le développement des micros et petites Entreprises.

22 Programme d'Appui aux Initiatives de Quartier cité dans la DSNMF, p 24

l'Association Foi et Progrès, Avitech. A la fin de l'année 2003, l'encours de crédit était de 199 millions Ariary au profit de 2238 clients.

Les "volets crédit" des projets de développement sont en voie de disparition. Mais on distingue encore des projets appuyés par un certain nombre de bailleurs de fonds :

- Le PSDR sur financement Banque Mondiale (106 millions de dollars US en 6 ans depuis 2002), est l'exemple de projet qui a introduit sur l'étendue du territoire des perturbations au sein du secteur en cherchant à subventionner des objets que les IMF financent à crédit. Les réformes apportées depuis le début de l'année 2003 sur l'approche du projet semblent mettre l'accent sur des collaborations et synergies avec des institutions de microfinance<sup>23</sup>.

- Le volet crédit du Programme "Réduction de la Pauvreté et Promotion des Modes d'Existence Durables" (RPPMED) sur financement du PNUD, axé sur la lutte contre la pauvreté et intervenant dans la zone Sud de Madagascar (Provinces de Fianarantsoa et de Tuléar).

Ce volet qui s'exécute à travers le "Fonds d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus" (FAGR) dispose d'une ligne de refinancement d'un montant de 500.000 dollars US visant à financer 3 types de crédits : crédit de campagne, fonds de roulement et crédit d'équipement. Le FAGR s'appuie sur les services d'IMF sous convention avec le PNUD pour distribuer les crédits aux populations concernées. Les IMF appuyées sont au nombre de trois : CECAM, Haingonala (ONG) et TIAVO.

Une quinzaine d'ONG et d'associations opèrent également dans le secteur. On retiendra essentiellement : CDA, CEFOR, HARDI, Haingonala, EAM (Entreprendre à Madagascar), ODDER Mahampy, Programme Tsingoaina<sup>24</sup>...

EAM existe depuis mars 1990. Cette ONG multi-services intervient dans toutes les régions du pays à travers ses directions régionales basées à Antananarivo, Antsirabe, Fianarantsoa, Antsiranana, Toamasina, Mahajanga et Toliara. De par ses activités de crédit, EAM a octroyé 29 milliards Fmg de crédit pour 32 000 clients de 1997 à 2003. Au 31 décembre 2003, l'encours de crédit est à 610 millions Ariary.

## b) Caractéristiques des produits et services offerts

L'offre de ces trois catégories d'institutions a les principales caractéristiques suivantes :

- Taille et objets des crédits : La taille est fonction des zones d'intervention des IMF. En milieu urbain, les montants moyens des prêts Adéfi et SIPEM varient entre 920 milles et 3,2 millions de Ariary (le plafond de crédit atteint 20 millions Ariary pour les Micro et Petites Entreprises et PME), ceux des ménages pauvres touchées par les ONG ou associations varient de 10. 000 Ariary à 80. 000 Ariary. En milieu rural, en dehors des prêts CECAM et OTIV d'une valeur moyenne de l'ordre de 400 000 Ariary, les autres institutions du milieu rural (TIAVO et AECA) ont des moyennes qui se situent autour de 80 000 Ariary. Ces crédits sont essentiellement destinés aux secteurs productifs (agriculture, transformation, pêche, élevage...), au commerce, aux activités de transport, à l'artisanat. Cependant, certains prêts sont accordés pour des besoins sociaux ou de consommation. En outre, des prêts d'équipement (acquisition de petits matériels, location-vente mutualiste, amélioration de l'habitat...) connaissent un début de financement.

- Durée des crédits : en général, la durée des crédits n'excède pas 12 mois. Cette situation s'explique en partie par l'insuffisance de ressources financières stables pour réaliser des crédits d'investissement à moyen terme. Cependant, les ADÉFi et CECAM ont des prêts de durée atteignant respectivement 36 et 72 mois.

- Types de garanties : Les garanties exigées par les IMF sont variables : épargne bloquée ou nantie, le nantissement et la caution solidaire.

- Taux d'intérêt sur le crédit : Les taux d'intérêt nominaux affichés varient entre 2% et 4% par mois.

- Qualité de portefeuille : Même si on ne peut pas généraliser, le portefeuille des institutions a tendance à se dégrader. Et cette situation ne peut pas être uniquement imputable aux effets de la crise

---

23 DSNMF, p 24

24 Ce sont des organisations financières de proximité citée dans la DSNMF, p 24

socio - politique qu'a connue le pays au cours de 2002. Cela découle également du manque de professionnalisme notamment dans la maîtrise de croissance<sup>25</sup>.

- Produits d'épargne : les produits d'épargne sont peu diversifiés : ils sont à vue et à terme. Les dépôts à vue qui constituent la plus grande partie de l'épargne mobilisée ne sont pas rémunérés tandis que les dépôts à terme sont rémunérés dans une fourchette entre 3% et 6% l'an par certaines IFM.

Constats généraux sur l'offre :

- En terme de structuration du marché, on a une variété d'institutions même si les institutions à base de membres (notamment les mutualistes) dominent largement le secteur.

- L'évolution du secteur a été remarquable et soutenue au cours des ces dernières années : Sur la période de 1999 à 2003, les dépôts ont été multipliés par plus de 10 fois et les crédits par plus de 4 fois. Au cours de cette période, le nombre de membres / clients a presque triplé.

- En terme d'implantation, la couverture du territoire est partielle : On distingue des zones de concentration (le Centre notamment), des zones relativement desservies (Est, Nord) et des zones peu touchées (Sud et Ouest). Aucune des institutions n'a d'envergure nationale.

- En terme de pénétration du marché, la portée des IMF reste faible. Au 31 décembre 2003, environ 5% des ménages malgaches<sup>5</sup> avaient accès aux services financiers (épargne et crédit) du secteur.

### **3. Contraintes des institutions de la microfinance à Madagascar**

Le secteur est confronté à un certain nombre de contraintes et souffre de faiblesses susceptibles de freiner son développement :

- Contexte général

- l'étendue du pays et l'enclavement de plusieurs zones ;
- le tissu économique reste limité et fragile ;
- infrastructure de base (routes et communications) déficientes en milieu rural ;
- analphabétisme élevé ;
- manque d'études socio-économico-culturelles de référence.

- Politiques et stratégies

- absence d'une véritable politique nationale axée sur "les pratiques optimales" internationalement reconnues ;
- absence de stratégie nationale ;
- certains projets de crédit ne respectant pas les "bonnes pratiques" introduisent des distorsions importantes au sein du secteur ;
- des interférences politiques dans le secteur ;
- difficultés de réalisation des garanties.

- Cadre légal et réglementaire

- le cadre légal et réglementaire actuel est peu adapté, contraignant et discriminatoire à l'endroit des systèmes de crédit direct ;
- il est insuffisamment mis en œuvre
- problèmes de prise et de réalisation des garanties.

- Cadre institutionnel

- faiblesse du cadre de concertation au niveau du secteur ;
- absence d'opérateurs techniques nationaux ;
- insuffisance de l'offre en formation et services d'appui conseil pour les IMF.

- Demande et offre

- demande de produits et services de microfinance très dispersée et insuffisamment connue ;
- l'organisation actuelle des IMF les moyens et outils dont elles disposent ne permettent de répondre que très partiellement à la demande potentielle ;

- les innovations en termes de produits et d'organisation pour satisfaire la demande sont quasi inexistantes ;
- couverture géographique inégale et insuffisante du territoire avec un déséquilibre de l'offre entre zones rurales et zones urbaines ;
- compétences des IMF limitées : ressources humaines, SIG et planification encore insuffisants ;
- absence de données statistiques exhaustives et fiables sur le secteur ;
- insuffisance de ressources de refinancement sur le moyen et long termes des IMF ;
- autonomie financière non atteinte pour la majorité des IMF en vue d'une pérennisation de leurs activités
- insuffisance de la culture financière, absence de communication médiatique.

Si tel est l'aspect de la microfinance, voyons maintenant ce qu'il en est pour la pauvreté et le développement rural

## CHAPITRE 2 : LA PAUVRETE ET LE DEVELOPPEMENT RURAL

Ce chapitre propose une introduction à l'analyse de la pauvreté, de l'inégalité et de la vulnérabilité. La mesure et l'analyse de la pauvreté, de l'inégalité et de la vulnérabilité revêtent une importance cruciale au niveau des objectifs cognitifs (la connaissance de la situation), des raisons analytiques, des objectifs de stratégie politique, et des objectifs de surveillance et d'évaluation

### SECTION 1 : La pauvreté

On peut définir la pauvreté comme l'incapacité à satisfaire les besoins élémentaires : nourriture, habillement, logement,....

#### 1. Mesure et analyse de la pauvreté

Cette section fournit une introduction au concept et à la mesure de la pauvreté telle qu'elle est définie ci-dessus, à savoir le fait de ne pas disposer aujourd'hui de ressources suffisantes au regard d'un certain aspect du bien-être.

##### a) Concept et mesure de la pauvreté

Trois éléments sont requis dans le calcul d'une mesure de la pauvreté. En premier lieu, il faut choisir le paramètre et l'indicateur les mieux adaptés à la mesure du bien-être. Ensuite, il convient de sélectionner une ligne de pauvreté, c'est-à-dire un seuil en dessous duquel un ménage ou une personne déterminée sera considérée comme pauvre. Finalement, il est nécessaire de sélectionner une mesure de la pauvreté à utiliser pour l'établissement de rapports concernant la population tout entière ou uniquement un de ses sous-groupes.

##### b) Définition d'indicateurs de bien-être

Cette section s'attache aux dimensions monétaires du bien-être, à savoir les revenus et la consommation. Elle se concentre en particulier sur les mesures quantitatives et objectives de la pauvreté.

###### • *Indicateurs monétaires de la pauvreté*

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la pauvreté à l'aide de mesures monétaires, il est quelquefois nécessaire de choisir les revenus ou la consommation comme indicateur du bien-être. Pour autant que l'enquête auprès des ménages fournisse des données de consommation suffisamment détaillées, la plupart des analystes estiment que la consommation est un meilleur indicateur de la pauvreté que les revenus, pour les raisons suivantes :

###### ❖ *La consommation est un meilleur indicateur de résultats que les revenus :*

La consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne au sens de la définition ci-dessus, à savoir le fait de posséder assez de ressources pour couvrir ses besoins essentiels. Par ailleurs, le revenu est uniquement un des éléments qui permettront la consommation de biens. Il convient de prendre en compte, en outre, les problèmes éventuels d'accès et de disponibilité.

###### ❖ *La consommation peut être mieux mesurée que le revenu :*

Dans les économies agraires pauvres, les revenus des ménages ruraux peuvent fluctuer au cours de l'année en fonction du cycle des récoltes. Dans les économies urbaines comportant de grands secteurs informels, les flux de revenus peuvent aussi s'avérer irréguliers. Ceci implique une difficulté potentielle pour les ménages au moment de se rappeler leurs revenus, auquel cas les informations fournies par l'enquête à propos des revenus peuvent s'avérer de mauvaise qualité. L'estimation du revenu agraire présente une difficulté supplémentaire dans le sens où il faut exclure des revenus de

l'agriculteur les éléments achetés pour la production. Finalement, de larges parts de revenu ne sont pas monétisées lorsque les ménages consomment leur propre production ou l'échangent contre d'autres biens dont la valeur est difficile à évaluer. L'évaluation de la consommation présente ses propres difficultés, mais elle peut être plus fiable si le module de consommation de l'enquête auprès des ménages est bien conçu.

- ❖ La consommation peut traduire plus fidèlement le niveau de vie réel d'un ménage et sa capacité à couvrir ses besoins fondamentaux :

Les dépenses de consommation ne reflètent pas uniquement les biens et les services qu'un ménage peut obtenir sur base de ses revenus actuels, mais aussi sa capacité d'accéder aux marchés du crédit ou à ses économies lorsque les revenus sont plus faibles, voire négatifs, que ce soit en raison des variations saisonnières, de mauvaises récoltes ou d'autres circonstances qui peuvent faire fluctuer considérablement les revenus.

Selon que l'on choisit le revenu ou la consommation, il est en général nécessaire de regrouper certaines informations attribuées au niveau des ménages ou des personnes à plusieurs sources de revenu ou de consommation reprises dans l'enquête. Ce regroupement est un processus un peu complexe.

- *Indicateurs non monétaires de la pauvreté*

Bien que la pauvreté ait été mesurée traditionnellement en termes monétaires, elle possède de nombreux autres aspects. La pauvreté n'est pas seulement liée au manque de revenus ou de consommation, mais aussi à des performances insuffisantes en matière de santé, d'alimentation et d'alphabétisation, à des déficiences de relations sociales, à l'insécurité, à une faible estime de soi-même et à un sentiment d'impuissance. L'application des outils de mesure de la pauvreté aux indicateurs non monétaires passe par la possibilité de comparer la valeur de l'indicateur non monétaire d'une personne ou d'un ménage à un seuil, ou « ligne de pauvreté », en dessous de laquelle on considère que la personne ou le ménage n'est pas en mesure de couvrir ses besoins fondamentaux.

- ❖ Pauvreté sanitaire et nutritionnelle :

L'état de santé des membres d'un ménage peut être considéré comme un indicateur important du bien-être. Les analystes peuvent s'attacher à l'état nutritionnel des enfants comme mesure de l'évolution et de l'incidence de certaines maladies (diarrhée, malaria, maladies respiratoires) ou de l'espérance de vie de différents groupes au sein de la population. Si aucune information sur la situation sanitaire n'est disponible, des données substitutives peuvent être utilisées, telles que le nombre de visites rendues par une personne à un hôpital ou un centre de soins, l'accès à certains services médicaux (tels que les soins pré- et postnataux), ou encore la régularité des vaccinations des enfants, dans la mesure où celle-ci détermine leur état de santé futur.

- ❖ Pauvreté éducationnelle :

Dans le domaine de l'éducation, il est possible d'utiliser le niveau d'alphabétisation comme critère de définition et un certain niveau jugé représenter le seuil d'analphabétisme comme ligne de pauvreté. Dans les pays où l'alphabétisation est quasiment universelle, il est possible d'opter pour la réalisation de tests dans les écoles. Les scores obtenus auront valeur d'indicateurs pour faire la distinction entre différents groupes de population. L'alternative serait de comparer le nombre d'années d'études réellement effectuées au nombre d'années qui, en principe, devrait l'avoir été.

- ❖ Indices composites de richesse :

Une alternative à l'utilisation d'un seul paramètre de pauvreté pourrait être de combiner les informations relatives à différents aspects de la pauvreté. Une autre possibilité consisterait à créer une mesure qui prenne en compte le revenu, la santé, les actifs et l'éducation. Il est également possible que les informations relatives au revenu soient indisponibles, même si les autres aspects sont couverts.

- *Choix et estimation d'une ligne de pauvreté*

Dès qu'une mesure regroupant le revenu et la consommation ou une mesure de type non monétaire a été définie au niveau des ménages ou des personnes, l'étape suivante consiste à définir une

ou plusieurs lignes de pauvreté. Les lignes de pauvreté sont des points limites qui séparent les pauvres des non pauvres. Elles peuvent être de nature monétaire (par exemple, un certain niveau de consommation) ou non monétaire (par exemple, un certain niveau d'éducation). L'utilisation de plusieurs lignes permet de distinguer différents niveaux de pauvreté. Il existe principalement deux types de lignes de pauvreté : relatives et absolues.

❖ Lignes de pauvreté relatives :

Elles sont définies par rapport à la distribution générale des revenus ou de la consommation dans un pays ; par exemple, la ligne de pauvreté peut être fixée à 50 pour cent du revenu moyen ou de la consommation moyenne d'un pays.

❖ Lignes de pauvreté absolues :

Elles sont associées à certaines normes absolues sur les éléments dont les ménages doivent disposer pour couvrir leurs besoins fondamentaux. En ce qui concerne les mesures monétaires, ces lignes de pauvreté absolues<sup>26</sup> sont souvent fondées sur des estimations du coût des denrées alimentaires de base, à savoir le coût d'un panier de produits nutritionnels considéré comme un minimum pour assurer le maintien en bonne santé d'une famille type, auquel s'ajoute une certaine provision pour la couverture des besoins non alimentaires. En outre, les lignes de pauvreté absolues et relatives peuvent être combinées entre elles. Cette technique permet de prendre en compte les inégalités et les situations relatives des ménages tout en reconnaissant l'importance d'un minimum absolu en dessous duquel la subsistance n'est plus possible.

● *Choix et estimation de mesures de la pauvreté*

La mesure de la pauvreté est en soi une fonction statistique. Elle compare l'indicateur de bien-être du ménage et la ligne de pauvreté et traduit le résultat en un seul nombre pour toute la population, ou pour un sous-groupe déterminé. Il existe de nombreuses mesures alternatives, mais les trois mesures décrites sont les plus couramment utilisées

❖ Incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants) :

Il s'agit de la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en dessous de la ligne de pauvreté, c'est-à-dire la part de la population qui ne peut pas se permettre d'acheter le panier de produits correspondant au minimum vital. De même, dans le cas des indicateurs non monétaires, l'incidence de la pauvreté mesure la part de la population qui n'atteint pas le seuil défini (par exemple, le pourcentage de la population ayant bénéficié de moins de trois ans d'éducation).

❖ Profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté) :

Cette mesure indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. La profondeur de la pauvreté<sup>27</sup> est obtenue en faisant la somme de tous les déficits des individus en situation de pauvreté (en supposant un déficit de zéro pour les non pauvres) et en divisant le résultat par le total de la population. En d'autres termes, elle permet d'évaluer le total des ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population pauvre au niveau de la ligne de pauvreté (total divisé par le nombre d'individus de la population considérée).

❖ Sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) :

Cette mesure tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté<sup>28</sup>.

En fonction du nombre d'habitants, les travailleurs non qualifiés se situent au troisième rang sur

26 Goedhart (1977), Pradhan et Ravallion (2000) cité par Aline Cudouel dans Mesure et analyse de la pauvreté

27 Deaton (1999), Ravallion et Bidani (1994) et Wodon (1997) cité par Aline Coudouel dans Mesure et analyse de la pauvreté

28 Voir Tableau 1 en Annexe

une échelle de pauvreté croissante, alors que ce groupe se situe au cinquième rang en termes de sévérité de la pauvreté. La comparaison avec celui des pasteurs indique que ce groupe présente un risque plus grand de tomber dans la pauvreté mais que cette pauvreté tend à être moins sévère ou moins profonde. En conséquence, les types d'interventions requis pour aider les deux groupes seront probablement différents. La profondeur et la sévérité sont des mesures particulièrement importantes pour l'évaluation des programmes et des politiques. Un certain programme peut s'avérer efficace pour réduire le nombre de pauvres (l'incidence de la pauvreté) en améliorant uniquement le sort de ceux qui sont les plus proches de la ligne de pauvreté (faible impact sur l'écart de pauvreté). D'autres interventions pourraient s'avérer mieux adaptées à la situation des couches les plus pauvres, mais leur impact serait plus faible sur l'incidence générale (si elles rapprochent les plus pauvres de la ligne de pauvreté sans toutefois leur permettre de la dépasser).

Cette section était consacrée à la définition du revenu et de la consommation, au tracé de la ligne de pauvreté et à l'utilisation de ces informations pour la mesure de la pauvreté.

### c) Analyse de la pauvreté

Dès que l'indicateur, la ligne et les mesures ont été choisies, les caractéristiques des groupes de pauvreté (pauvres et non pauvres) peuvent être comparées pour éclairer les corrélations de la pauvreté. Il est également possible de comparer les mesures de la pauvreté en fonction des caractéristiques des ménages ou en fonction du temps<sup>29</sup>.

Lors des comparaisons, il est important de vérifier si les différences de caractéristiques observées entre les groupes de pauvreté, de même que les différences d'incidence de la pauvreté entre plusieurs groupes spécifiques ou en fonction du temps, ont une signification statistique. Les mesures fournies par les enquêtes ne sont que des estimations de la « vraie » pauvreté car elles sont calculées à partir d'un échantillon de population et non d'un recensement. Toutes les estimations comportent dès lors certaines marges d'erreur qui doivent être calculées afin de fournir une indication du niveau de précision de l'estimation. En outre, étant donné que les mesures de la pauvreté sont sensibles aux hypothèses de départ (Tableau 1.1) il est important de vérifier si les classements de la pauvreté établis en fonction des groupes de ménages ou des périodes de temps résistent au changement de ces hypothèses.

Une première étape dans la construction d'un profil de la pauvreté consiste à analyser les caractéristiques des différents groupes socio-économiques de revenu et de consommation du pays. Ceci permet une meilleure compréhension de l'identité des pauvres et des différences entre pauvres et non pauvres. Le profil peut inclure des informations sur l'identité des pauvres, mais aussi des données concernant leur situation géographique, leurs habitudes, leurs moyens d'accès et d'utilisation des services publics. Elles compléteront les informations relatives à leur niveau de vie en termes d'éducation, de nutrition et de logement, entre autres aspects. Il est important que les données regroupées dans le profil à propos des conditions de vie des pauvres soient replacées dans le contexte politique, culturel et social de chaque pays.

## 2. Mesure et analyse de l'inégalité

Une deuxième définition du bien-être fréquemment prise en considération dans l'analyse est celle de la pauvreté « relative », qui signifie avoir moins que les autres membres d'une société donnée au regard d'un aspect spécifique du bien-être. Ce concept repose sur l'idée selon laquelle la perception que les individus ou les ménages ont de leur position relative au sein de la société est un aspect important de leur bien-être.

### a) Concept et mesure de l'inégalité

29 Mesure et analyse de la pauvreté, Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon

Les mesures de la pauvreté dépendent du niveau moyen et de la distribution du revenu ou de consommation dans un pays. Fondées sur ces deux éléments, les mesures de la pauvreté se focalisent dès lors sur la situation des individus ou des ménages qui se situent au niveau inférieur de la distribution. L'inégalité est un concept plus large que la pauvreté en ce qu'il est défini sur l'ensemble de la population et non en dessous d'une certaine ligne de pauvreté. La plupart des mesures d'inégalité ne dépendent pas de la moyenne de la distribution. En revanche, l'inégalité est concernée par la distribution.

❖ Coefficient d'inégalité de Gini.

Il s'agit de la mesure de l'inégalité la plus couramment utilisée.

Le coefficient varie entre 0, qui traduit une égalité complète, et 1, qui indique une inégalité totale (une seule personne dispose du revenu et de la consommation ; toutes les autres n'ont rien). Sur un plan graphique, le coefficient de Gini peut aisément être représenté par la surface entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité. Si chaque individu avait le même revenu, ou s'il régnait une totale égalité, la courbe de distribution coïnciderait avec la droite du graphique, soit la ligne d'égalité absolue. Le coefficient de Gini correspond à la surface A divisée par la somme des surfaces A et B. Si le revenu est distribué de manière équitable, la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité absolue coïncident, et le coefficient de Gini est égal à 0. En revanche, si l'une des individus reçoit tout le revenu, la courbe de Lorenz passerait par les points (0, 0), (100, 0), et (100, 100), et les surfaces A et B seraient similaires, ce qui aboutirait à une valeur 1 pour le coefficient de Gini.

❖ Part alimentaire du revenu :

Il s'agit de calculer la proportion de revenu d'un ménage (ou d'un individu) affectée à l'achat de quantité de bien alimentaire essentielle. Il faut noter que pour les groupes de populations le plus démunies, ils dépensent presque l'intégralité de leur revenu à l'achat de nourriture

## b) Analyse de l'inégalité

Bon nombre d'outils utilisés pour l'analyse de la pauvreté peuvent également servir à l'analyse de l'inégalité. Il est possible de dresser un profil de l'inégalité représentant l'étendue de l'inégalité dans certains groupes de ménages. Des informations peuvent en être déduites à propos de l'homogénéité de certains groupes, un élément important à prendre en compte dans la conception des interventions. Une analyse des changements de l'inégalité en fonction du temps peut également être menée à bien. Il est aussi possible de se focaliser sur les changements intervenus dans les différents groupes de la population pour vérifier si l'évolution de l'inégalité a été similaire pour tous, ou s'ils se sont concentrés, par exemple, dans un secteur particulier de l'économie. Un autre aspect de l'analyse de l'inégalité est la comparaison du niveau d'inégalité selon divers critères. Dans un pays où l'offre de santé publique est bien développée et atteint toutes les strates de la population, il est normal de constater des inégalités moindres en matière de santé qu'en matière de revenus.

L'analyse peut aussi se focaliser sur l'inégalité des différentes catégories de consommation ou de sources de revenus. En Egypte, il a ainsi été établi que le revenu agricole est celui où l'inégalité s'accroît le plus, tandis que les revenus non agricoles offrent le plus grand potentiel de réduction de l'inégalité.

## 3. Mesure et analyse de la vulnérabilité

La vulnérabilité est définie ici comme la probabilité ou le risque existant actuellement de se trouver en situation de pauvreté ou de s'y enfoncer plus avant à l'avenir. Il s'agit d'un aspect important du bien-être, car le risque de grands changements dans les revenus peuvent contraindre les ménages à réduire leurs investissements en actifs productifs (lorsque les ménages doivent détenir des réserves de liquidités) et en capital humain. Un risque élevé peut aussi forcer les ménages à diversifier leurs sources de revenu, éventuellement au prix d'un rendement inférieur.

### **a) Concept et mesure de la vulnérabilité**

La vulnérabilité peut influencer le comportement des ménages et ses stratégies d'adaptation ; elle constitue dès lors un élément important à prendre en compte dans les politiques de réduction de la pauvreté. La crainte des conditions climatiques défavorables et la menace d'être expulsés des terres qu'ils cultivent peut dissuader les ménages d'investir dans des cultures plus risquées mais plus productives et affecter ainsi leur capacité à générer des revenus.

La mesure de la dynamique et de la dispersion des revenus et de la consommation requiert des types de données spécifiques qui sont décrits ci-dessous.

- *Dispersion et mobilité des revenus*

Cette mesure peut être utilisée dans certaines circonstances pour simuler la vulnérabilité et celle de la dispersion des revenus. Certains ménages peuvent se situer, en moyenne, légèrement en dessous du seuil de pauvreté et présenter une faible dispersion de revenu, un ménage de travailleurs salariés non qualifiés en zone urbaine, par exemple. D'autres ménages peuvent en revanche se situer légèrement au-dessus du seuil de pauvreté mais présenter une plus forte dispersion de revenus, comme c'est le cas des ménages d'agriculteurs en milieu rural. L'analyse statique standard de la pauvreté pourrait classer le premier type de ménage parmi les pauvres et le deuxième parmi les non pauvres. Cependant, les deux types de ménage subissent une certaine forme de pauvreté et, si le deuxième type n'a pas accès aux instruments

nécessaires pour équilibrer sa consommation, il peut avoir besoin d'un soutien momentané de l'état. Par contre, le premier type de ménage peut nécessiter un soutien très différent, mais de manière plus régulière. Le premier groupe pourrait ne pas être considéré comme étant vulnérable, au contraire du second.

### **b) Analyse de la vulnérabilité**

Outre certaines analyses présentées plus haut qui étudient les changements collectifs affectant les groupes de population, il est possible d'effectuer une analyse sur l'évolution des ménages et des individus. Comme dans le cas de la pauvreté et de l'inégalité, différents types d'analyse peuvent être effectués : un profil de vulnérabilité et une analyse de régression de l'évolution de la consommation et des mouvements d'entrée et de sortie de la pauvreté.

- *Déterminants de la vulnérabilité*

De même que les régressions peuvent être utilisées pour évaluer les déterminants de la pauvreté à un certain moment, elles peuvent également servir à évaluer les déterminants de l'évolution des revenus ou de la pauvreté.

- *Distribution a priori de la consommation*

La vulnérabilité est définie comme le risque couru aujourd'hui de tomber demain en dessous de la ligne de pauvreté. Une des façons d'analyser les déterminants de la pauvreté est d'établir les facteurs susceptibles d'influencer la probabilité de faibles revenus à l'avenir. Lorsque des observations sont disponibles pour deux périodes, il est possible d'effectuer une régression des revenus de la deuxième période par rapport aux caractéristiques des ménages qui ont pu être observées au cours de la première période. On pourra, de cette manière, déterminer les caractéristiques qui influencent les distributions a priori de la consommation future. Cette méthodologie<sup>30</sup> a été développée et appliquée à la consommation dans le nord du Mali. Elle peut aisément être adaptée pour étudier la vulnérabilité relative à d'autres aspects du bien-être, tels que la nutrition ou les revenus.

---

30 Christiaensen et Boisvert (2000)

- *Evolution de la consommation ou des revenus*

Il est aussi possible de procéder à une analyse de régression des déterminants de l'évolution de la consommation ou des revenus. Cette approche ne reflète pas la vulnérabilité au sens employé plus haut (à savoir la probabilité de tomber dans la pauvreté), mais s'attache plutôt à expliquer les changements de consommation en termes absolus. (Afin de recentrer l'étude sur la vulnérabilité, il suffirait d'effectuer une régression en tenant compte uniquement des ménages qui sont tombés dans la pauvreté au cours de la deuxième période d'observations).

L'analyse peut aussi être fondée sur la situation initiale des ménages et son évolution, ce qui permet à d'identifier les changements qui exercent une influence sur l'augmentation et la réduction du bien-être.

## **SECTION 2 : NOTION DE DEVELOPPEMENT RURAL**

### **1. Définition**

Le développement rural est un processus complexe qui exige pour sa réussite une agriculture de production durable, la gestion des ressources naturelles, des institutions, des infrastructures, la santé, l'éducation, la gestion des marchés, les finances, la politique et le gouvernement local<sup>31</sup>

Le document stratégique de la banque mondiale sur le développement rural, intitulé : « From vision to action » (1997) indique que le développement rural touche à toutes les activités de développement à l'extérieur des zones urbaines.

« La stratégie du secteur rural se concentre sur la totalité du système de production rurale. L'allocation des ressources en eau et la gestion complète du bassin hydrographique incorpore l'irrigation et le drainage, la gestion des ressources naturelles en système de reproduction continues considère l'agriculture, la sylviculture et la conservation des espèces animales et végétales comme faisant partie d'un système élargi. Le développement du capital humain, les infrastructures, et le développement social sont intégrés dans les programmes et les stratégies du développement rural

### **2. Etats des lieux et contraintes du milieu rural**

Pour réussir un développement rural durable, il faut connaître à priori l'état du milieu rural, évaluer ses opportunités et ses contraintes.

#### **a) Etats des lieux**

Plusieurs points sont à souligner dans cette optique. Concernant les structures sociales, on distingue d'une part le modèle marchand dont la cellule de base est la famille et le facteur de production est l'esprit d'entreprise de l'agriculteur. D'autre part, il y a le modèle solidariste à base parentale et les facteurs de productions sont les modèles de comportement, les directives concernant l'orientation des cultures et l'utilisation du potentiel familiale du main d'œuvre.

Pour les modes de productions, on distingue d'une part l'économie de marché qui consiste à produire pour vendre et d'autre part, l'économie de subsistance qui est produire pour consommer.

Concernant les moyens de production, le secteur rural malgache utilise toujours des moyens traditionnels qui sont désormais médiocres. D'abord, la population est inégalement repartie suivant les potentialités différentes des sols. Puis le capital est rare à cause de la pauvreté de la population rurale. Ensuite, le matériel animal et végétal est de mauvaise qualité et celui amélioré est inadapté. Par ailleurs, le caractère tropical de Madagascar qui se manifeste par des températures élevées et l'insuffisance du niveau nutritionnel des malgaches font que les paysans ne disposent que peu d'énergie et d'effort pour travailler la terre. Enfin, les techniques nouvelles exigent des dépenses

---

31 SD Connaissance : De l'agriculture au développement rural ([www.fao.org/sd/2001/KN0401.fr](http://www.fao.org/sd/2001/KN0401.fr))

supplémentaires et augmentent les risques d'où la variabilité du degré d'intensité des techniques culturelles et de la technicité des paysans.

Pour le financement rural, les petits agriculteurs ont un accès difficile au crédit bancaire.

Concernant les infrastructures routières, plusieurs régions productrices sont encore enclavées à Madagascar. Les collecteurs profitent de cette situation et par conséquent, le revenu direct du producteur est faible.

Pour la technologie, les appareils de production avec une technique évoluée coûtent chers et le paysan ne peut que se contenter de l'utilisation des engrains organiques peu rentables.

Concernant le plan foncier, l'accès à la terre est difficile. Chez les agriculteurs, le degré de pauvreté diminue avec la taille de l'exploitation ; en d'autres termes, l'accès à la terre est l'un des principaux déterminants de la pauvreté. Plusieurs paysans pratiquent soit le métayage par lequel une partie des récoltes revient au propriétaire de la terre cultivée, soit le fermage par lequel le producteur loue la terre qu'il cultive. D'après le résultat de l'E.P.M, plus de 60% de la production de riz est auto consommée ; par ailleurs, le riz constitue près de la moitié des dépenses alimentaires chez les plus pauvres, mais seulement le tiers chez les plus riches. L'étroitesse des exploitations agricoles contraste avec l'étendue des terres non cultivées. Selon le Rapport National sur le développement humain Madagascar 2000, la surface moyenne d'une exploitation est de 1,2 Ha et les 2/3 des ménages agricoles exploitent moins de 1,5 Ha. Pourtant l'ensemble des périmètres cultivés ne couvre que 2,3 millions d'Ha, soit 5% de la superficie totale du pays.

### **b) Les contraintes du milieu rural :**

La pauvreté se manifeste surtout en milieu rural. Elle se traduit par des manques et des difficultés enregistrées principalement à cinq niveaux. Il y a d'abord la faiblesse du revenu ; environ 90% des pauvres travaillent dans l'agriculture et en 2001, le revenu moyen par paysan était de 197600 Ariary par an. Il y a ensuite la malnutrition ; pour les petits exploitants agricoles, le montant moyen de consommation par tête par an est de 119600 Ariary en 2001, ce qui correspond à une consommation par mois de 9966,8 Ariary par mois et 332,2 Ariary par jour. Après, il y a le très faible niveau d'instruction à cause de l'exploitation agricole des enfants et des coûts élevés de scolarisation. En 2001, près de la moitié de la population est analphabète (48% dont 61% sont issus de milieu rural), le taux net de scolarisation du primaire est seulement de 72% pour l'ensemble du pays. Puis il y a le faible recours au service de la santé. L'enquête démographique et de santé (E.D.S) en 1997 indique que l'espérance de vie à la naissance est de 54 ans mais il n'est que de 40 ans pour la population rurale. Enfin, il y a la faiblesse de l'accès à l'eau potable ; en 1997, seuls 7% ont accès à l'eau potable chez les ménages les plus pauvres contre 43% chez les plus riches. Cela entraîne des effets négatifs dans la productivité car l'eau est élément essentiel de la santé et de l'exploitation agricole avec la faculté en irrigation.

Ainsi plusieurs contraintes surviennent à l'encontre de la mise en œuvre du développement rural.

Concernant les contraintes d'ordre socioculturel, il y a la tradition, les systèmes de valeur, la mentalité conservatrice du paysan, les coutumes, les structures sociales périmentées.

Pour les contraintes d'ordre socio-économique et psychologique, il y a l'incapacité des paysans à découvrir par eux-mêmes les voies d'un développement dont ils n'ont pas ressenti le pressant besoin, l'insécurité du milieu rural, la chute des cours des produits d'exportation sur le marché mondial, l'inexistence des soutiens des prix aux producteurs, la vente à bas prix au moment de la récolte, l'étroitesse du marché national et l'absence d'une politique d'organisation et développement des marchés ruraux, la dégradation des voies de communication, le problème de la taille des exploitations agricoles, le problème de métayage, l'insuffisance de la sécurité foncière, l'insécurité de revenu, les assurances agricoles ne sont pas développées, l'insuffisance des informations.

Concernant les contraintes d'ordre financier, il y a le problème de crédit agricole, le développement insuffisant du crédit à moyen et long terme permettant de moderniser et d'équiper les exploitations agricoles, la fiable possibilité de collecte des épargnes, l'insuffisance des financements

publics pour le fonctionnement, les infrastructures et les investissements.

Pour les contraintes d'ordre institutionnel, il y a l'insuffisance de l'organisation du monde rural (existence d groupement de paysans), l'insuffisance des centrales d'achat, l'insuffisance de la responsabilisation des producteurs, la carence en matière de formation professionnelle des producteurs, le manque de coordination entre les structures administratives.

Concernant les contraintes d'ordre technique, il y a le faible niveau de maîtrise d'eau, le problème d'approvisionnement en facteur de production.

Pour les contrainte d'ordre physique, il y a les aléas climatiques (cyclones, sécheresse,...), la faible fertilité des sols, la dégradation de l'environnement, l'enclavement des zones productives, la mauvaise répartition de la population.

Vu ces diverses contraintes, elles nécessitent des analyses profondes et par la seule des solutions durables pour pouvoir assurer un développement rural.

Le Gouvernement, convaincu du rôle primordial que doit jouer le secteur rural dans la stratégie de lutte contre la pauvreté, assurera une relance de l'agriculture à petite et moyenne échelle et fournira aux pauvres les moyens d'avoir des emplois, d'augmenter leur revenu, d'accéder à la terre et au crédit.

### **3. Plan d'action pour le développement rural à Madagascar.**

Confirmant sa volonté de dynamiser l'effort de redressement économique, L'Etat Malgache s'est engagé dans un processus d'ajustement structurel. A cet effet, le Document Cadre de politique Economique (DCPE) a été réactualisé en 1999. Il est précisé dans ce document que la stratégie agricole et rurale est appuyée par un Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR) dont le processus d'élaboration a été institutionnalisée par le Décret 99-022 du 20 Janvier 1999 et depuis Décembre 2002, Madagascar a entrepris la mise en œuvre d'un document, le DSRP.

#### **a) Situation actuelle du développement rural :**

- Contexte général

Après avoir stagné en 1994, la croissance économique a repris en 1995 et atteint 3,7% en 1997, dépassant ainsi le taux d'accroissement de la population. Toutefois, elle est encore insuffisante pour pouvoir juguler la pauvreté qui sévit surtout en milieu rural<sup>32</sup>.

Madagascar vit sous ajustement structurel depuis 20 ans. Avant les années 80, l'économie malgache a connu une croissance économique trop modeste par rapport à la croissance démographique pour permettre une réelle amélioration des conditions de vie des populations. La mise en place d'un programme de stabilisation et d'ajustement structurel au début des années 1980 avec une série de mesures (libéralisation du taux de change, libéralisation du commerce intérieur, désengagement de l'Etat des activités de production et de commerce, libéralisation des importations...) a permis d'atteindre une croissance économique positive en termes réels à la fin de la décennie. Après une crise aiguë liée aux événements de 1991 ; les performances économiques se sont améliorées à partir de 1997 se traduisant par un taux de croissance réel moyen de 4,1%, une croissance positive du revenu réel par tête de 1,3% sur la période de 1997/1999 et une inflation ramenée autour de 5,9%.

- Les opportunités et contraintes

Les travaux de réflexion menés jusqu'ici ont permis d'identifier l'ensemble des opportunités et contraintes du développement rural. On peut les regrouper en trois grandes catégories :

- les institutions et/ou la réglementation ;

---

32 Source INSTAT 2000 (<http://www.cite.mg/instat./INSTAT>)

- le renforcement et/ou l'émergence d'acteurs partenaires du développement rural ;
- le système de production et son environnement.

## b) Objectifs et stratégies de développement rural

### • Objectifs

En concordance avec les objectifs dans le DSPR, les objectifs assignés au développement rural visent à :

- Assurer la sécurité alimentaire ;
- Contribuer à l'amélioration de la croissance économique ;
- Réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie en milieu rural
- Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles ;
- Promouvoir la formation et l'information en vue d'améliorer la production.

Ces objectifs sont conformes aux politiques sectorielles et à la vision des acteurs centraux et régionaux du développement.

### • Le cadre de mise en œuvre de la politique de développement rural : le PADR.

Sur la base d'un processus global (prenant en compte tous les secteurs d'activité du monde rural) et participatif (associant tous les intervenants du développement rural) le Gouvernement a élaboré un Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR).

Ce plan d'action constitue le cadre de conception, de définition et d'orientation des stratégies et des programmes de développement rural.

L'organisation du PADR a été institutionnalisé par décret et comprend un Comité Interministériel d'Orientation et de Validation (CIOV), une Equipe Permanente de Pilotage (EPP) et des groupes Thématiques Centraux (GTC) et des Groupes de Travail de Développement Régional (GTDR). A l'échelon régional GTDR, cinq collèges d'acteurs locaux sont représentés, les services déconcentrés des Ministères concernés par le développement rural, les autorités décentralisées (élus communaux, députés, fonctionnaires de l'administration territoriale), les organisations non gouvernementales, les agences d'exécution de projet de développement rural et les organisations des producteurs.

La mise en œuvre de la politique de développement rural au travers de cette démarche du PADR permet le cloisonnement des sous secteurs du développement rural et particulièrement de l'administration, l'implication de tous les acteurs du développement rural et le prise en compte et l'expression des besoins émanant des régions et sous régions. Le processus permet également la mise en cohérence de toutes les interventions.

Les premiers travaux au niveau national et régional dans le cadre de ce PADR ont permis d'élaborer le premier référentiel du Développement Rural. Ce référentiel définit les grandes orientations du développement rural , les actes stratégiques ainsi que des actions prioritaires.

L'actuel référentiel du Développement Rural compte cinq grandes orientations :

- *Première orientation* : Assurer une bonne gestion du monde rural par la définition et la mise en œuvre des réformes institutionnelles et du cadre réglementaire
- *Deuxième orientation* : Inciter l'émergence des acteurs économiques, partenaires du développement rural.
- *Troisième orientation* : Accroître et promouvoir la production agricole avec une utilisation optimale ainsi qu'une gestion durable des ressources et des infrastructures
- *Quatrième orientation* : Assurer une disponibilité alimentaire suffisante dans toutes les régions.
- *Cinquième orientation* : Développer des infrastructures sociales en vue d'améliorer l'accès aux services sociaux.

### **c) La couverture actuelle des interventions pour le développement rural**

Le crédit d'investissement alloué au développement rural au titre de l'exercice budgétaire 1999 représente 29% de l'enveloppe du PIP<sup>33</sup>.

La répartition de cette allocation est disparate et déséquilibrée.

En termes de répartition géographique, un déséquilibre est constaté entre des zones à forte concentration d'actions (Sud-Ouest, Vakinankaratra, Menabe, Nord, Nord-Est...) et d'autre moins sollicitées malgré l'importance de leurs potentialités économiques respectives (Moyen-Ouest, Est, Sud-Est...)

En ce qui concerne les domaines d'intervention, les efforts sont focalisés sur l'accroissement de la production et de la productivité ainsi que sur les aspects de réorganisation du cadre institutionnel.

---

33 Crédits de développement (<http://www.mefb.gov/der-info/accord/credit/fr>)

## CHAPITRE 3 : APPÉCIATION DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE

Les innovations du secteur intermédiaire apparaissent comme une forme particulière et historiquement déterminée du développement financier dans les pays en développement et, plus particulièrement, au niveau des marchés de crédit locaux. La question de l'impact de la microfinance posée s'élargit à l'analyse des marchés de crédit ruraux, leurs organisations et leurs impacts sur les comportements économiques.

### SECTION 1: HYPOTHESES

#### 1. L'efficience des innovations financières dans l'allocation des ressources

- Innovations financières et mobilisation de l'épargne

Il s'agit, dans un premier temps, d'évaluer la capacité des nouvelles institutions à mobiliser de nouvelles ressources et, en particulier, à collecter de l'épargne monétaire. Or, cette capacité ne découle pas mécaniquement d'une hausse du taux d'intérêt, mais de l'adaptation des modalités des services d'épargne aux contraintes des demandeurs et de l'environnement. Outre l'information quantitative (ratio entre épargne du secteur intermédiaire et épargne domestique), deux critères peuvent permettre d'affiner cette évaluation. Il s'agit, d'une part, de la capacité du secteur à étendre la « profondeur » du secteur financier à des catégories de ménages non touchées par le secteur bancaire. D'autre part, l'utilité marginale du service offert par les institutions de microfinance doit être comparée aux pratiques d'épargne informelle, en termes de rémunération, mais aussi au regard d'autres systèmes de préférences issues des analyses micro-économiques de l'épargne et hiérarchisées par des enquêtes auprès des épargnants (confidentialité, sécurité, accès au crédit, etc.).

Au niveau des épargnants, l'impact des innovations financières doit également se mesurer en termes de réduction des risques de liquidité et des risques de défaut personnel. Concernant la liquidité, il s'agit d'apprécier la capacité des institutions à assurer la liquidité des dépôts par rapport aux pratiques informelles d'épargne existantes et notamment vis à vis des formes d'épargne-investissement (bétail, biens durables, placements sociaux, etc.). Cette capacité sera d'autant plus appréciée que la « préférence pour la liquidité » des agents est importante dans un contexte marqué par l'incertitude. Cette préférence est d'autant plus forte, selon Keynes, que « notre désir de détenir la monnaie comme réserve de richesse est un baromètre du degré de défiance que nous éprouvons à l'encontre de nos propres calculs et conventions concernant l'avenir... La possession de monnaie calme notre inquiétude ». Dans une « petite économie ouverte » telles que celles de la plupart des pays en développement, la question peut être élargie à la mobilisation d'autres ressources que celles de l'épargne locale. Fort de la surliquidité constatée du secteur bancaire, certaines innovations peuvent se spécialiser sur l'allocation de crédit issu du refinancement du secteur bancaire mais aussi, parfois, du marché des capitaux. Au delà, vis à vis des innovations financières, l'épargne externe peut provenir d'autres circuits non fondés sur la maximisation du rendement financier mais sur d'autres utilités (épargne éthique, aide publique au développement, etc.).

Dans les modèles de référence de l'ajustement, le crédit est une fonction contingente de l'épargne, sensible au taux d'intérêt, et l'efficience des systèmes financier peut s'apprécier par une mesure du taux d'épargne ( $M2/PIB$  en particulier), la question de l'efficacité de la mobilisation de l'épargne doit plutôt s'appréhender au regard d'une pluralité de sources et d'utilités dont il s'agira de hiérarchiser les systèmes de préférence. De fait, cette pluralité ne sera pas sans conséquence sur les logiques d'organisation des innovations financières et devra être prise en compte dans l'analyse des dynamiques de fonctionnement des marchés financiers locaux.

Généralement, alors que les systèmes bancaires s'avèrent globalement surliquides, les observations doivent permettre de s'interroger sur la réalité de la prééminence de l'épargne sur l'investissement. Il s'agit d'observer, malgré l'absence de franchise bancaire au niveau des institutions de microfinance si, pour ces dernières les « crédits font les dépôts », l'investissement des agents financés étant entravé par la contrainte de liquidité (rationnement du crédit) mais, comme le soutient Keynes, jamais par manque d'épargne.

- Innovations financières et mobilité des ressources

L'amélioration de l'efficacité des marchés financiers en termes de mobilité des ressources correspond à la possibilité que ces derniers ont, en fonction des différences de « rentabilité sociale », (1) de déplacer les ressources d'un endroit à l'autre (mobilité horizontale), (2) de toucher une majorité d'agents économiques et de passer d'un secteur à un autre (mobilité verticale), mais aussi (3) de transformer des ressources collectées à court terme en emplois à long terme, de façon à développer l'investissement et, ainsi, améliorer la rentabilité des projets financés (mobilité temporelle).

(1) Sur un plan horizontal, il s'agit d'analyser la couverture géographique des innovations financières et de voir en quoi l'horizon de ces dernières dépasse, et prolonge, celui des systèmes financiers informels. Cette hypothèse dépend, en particulier de la provenance des ressources et de l'efficacité plus ou moins grande de l'organisation en réseau de l'institution qui s'avère déterminante pour la mobilité interne des ressources (refinancement ou péréquation entre caisses locales ou entre régions). Dès lors que des ressources externes sont injectées dans les circuits économiques locaux, cette hypothèse pourra être considérée comme remplie. Cela est en particulier le cas des institutions du secteur intermédiaire qui bénéficient d'un refinancement bancaire ou de fonds externes. Pour les systèmes basés sur la collecte d'épargne locale, il s'agit, à travers la compréhension des règles de fonctionnement financier, d'analyser les flux de ressources et leur mobilité, interne à l'institution ou externe, à travers les liens avec le secteur bancaire..

(2) Au niveau de la mobilité verticale, deux hypothèses peuvent être étudiées. La première correspond à la capacité des nouveaux intermédiaires financiers à sortir les agents économiques du « paradoxe du paysan pauvre » cher à McKinnon, c'est à dire à offrir aux agents économiques les plus contraints financièrement les services financiers leur permettant de desserrer la contrainte limitant l'investissement à leur capacité d'autofinancement. La capacité des nouvelles institutions, par les innovations en termes contractuels, à atteindre des agents économiques ayant un accès limité aux marchés de crédit sera donc essentielle de ce point de vue.

Cette analyse de la « portée » des innovations financières dépendra étroitement des solutions mises en œuvre concernant l'adaptation des services financiers à la demande et aux contraintes des emprunteurs, ainsi qu'à l'incomplétude de l'information et de leur adéquation au contexte local. Elle peut difficilement se réduire, côté demande, à un simple indicateur quantitatif, du type nombre de prêts décaissés ou nombre d'emprunteurs financés, mais devra, par l'analyse des coûts de transaction, prendre en compte l'efficacité des nouveaux modes d'intermédiation.

L'autre hypothèse concerne la mobilité intersectorielle du capital. Elle doit permettre d'estimer l'origine des ressources collectées en termes de catégories socioprofessionnelles ou de secteurs économiques et mesurer la capacité de l'institution à transférer ces ressources d'un secteur ou d'une catégorie à l'autre en fonction de la demande de crédit. Cette possibilité dépendra de l'ouverture plus ou moins grande de l'institution financière à différentes catégories de public et de sa capacité à proposer des services financiers adaptés à leur demande. En effet, certaines institutions sont spécialisées sur certains corps de métiers (cas des caisses mutuelles professionnelles par exemple) ou excluent certaines catégories d'agents ou d'activités réputés moins fiables (agriculture par exemple). Pour une institution de microfinance, le dilemme à résoudre correspond alors à un arbitrage entre base économique suffisante pour asseoir la viabilité de l'institution et homogénéité sociale nécessaire au bon fonctionnement des règles internes.

(3) Concernant l'efficacité de la mobilité temporelle, une première analyse passe par l'analyse du taux de transformation, c'est à dire la capacité des institutions à transformer des ressources de court terme en engagements de crédit à moyen et long terme. Malgré la présence de ressources stables collectées sous forme d'épargne sur livret au sein de nombreux réseaux d'épargne-crédit.. L'activité de crédit moyen terme se limite aux ressources longues collectées par les réseaux (dépôts à terme, plans épargne, etc.), souvent faibles vue la précarité du public touché, aux fonds propres et aux refinancements externes à moyen et long termes. L'efficacité du secteur pourra alors s'apprécier par la capacité à financer l'investissement à travers la mise en place de produits de crédit adaptés aux capacités de remboursement des emprunteurs.

En prenant en compte les apports de la théorie de l'investissement en situation d'incertitude et d'irréversibilité, l'analyse du lien entre financement et investissement ne peut se limiter à la réalisation d'un unique projet d'investissement, mais peut également s'envisager comme « une succession de décisions unitaires d'investissement en un bien de capital homogène (...) : on parvient alors à un modèle d'investissement incrémental dans lequel le dirigeant de l'entreprise se demande, à chaque instant, s'il doit accroître ou non sa capacité de production »<sup>34</sup>

L'analyse de l'efficacité des institutions de microfinance dans le financement de l'investissement amène à prendre en compte deux types de relations entre crédit et investissement :

- un système de crédit court terme constamment renouvelé de façon à permettre la réalisation d'investissements fractionnés<sup>35</sup>et
- un système de crédit moyen terme dont les garanties permettent à la fois de gérer l'incertitude et le risque accru par l'éloignement de l'horizon temporel de l'investissement.

#### ● Innovations financières et allocation des ressources

L'analyse de l'efficacité des institutions du secteur intermédiaire peut être décomposée en trois niveaux : (1) celui de la sélection des agents et des projets à financer, (2) celui de la fonction d'intermédiation et (3) celui du fonctionnement du marché de crédit.

(1) Au niveau des agents et des projets, l'efficacité consiste à sélectionner des agents innovants en réduisant au maximum les contraintes liées aux asymétries d'information, en assurant un financement ajusté à la « capacité d'endettement » des emprunteurs<sup>36</sup> et, dans le renouvellement des crédits, en accompagnant le développement de leurs activités économiques. Pour analyser cet aspect, il sera nécessaire de s'intéresser aux modes de sélection des emprunteurs et aux modalités existantes de crédit. Malgré les difficultés méthodologiques liées à la fongibilité du crédit, l'efficacité de l'intermédiation financière pourra également être constatée ex-post, par la valorisation du crédit, c'est à dire par l'évaluation des résultats des projets financés et l'analyse des effets sur les revenus et l'investissement des emprunteurs.

En termes d'impact, il sera nécessaire d'observer également comment l'institution accompagne les dynamiques de changement et finance les différents modes d'innovation, ce qui représente souvent une difficulté pour les institutions financières. Cette difficulté est notamment due aux modalités de constitution du savoir au niveau des intermédiaires financiers qui, pour des raisons liées à l'opacité du futur, « ont tendance à se focaliser sur le passé et le présent », notamment sur les avoirs<sup>37</sup>et financent

---

34 François Doligez, Comment concevoir et apprécier l'impact dans le domaine de la microfinancement ? IRAM Juin 2004

35 Doligez (1996), Travail de recherche pour la contribution au thème des « enjeux de l'évaluation et de l'appréciation de l'impact dans le cadre de la ligne de cofinancement aux ONG européennes ».

36 Doligez (1996), Travail de recherche pour la contribution au thème des « enjeux de l'évaluation et de l'appréciation de l'impact dans le cadre de la ligne de cofinancement aux ONG européennes ».

37 Guille, (1994)

surtout le développement d'activités existantes<sup>38</sup>.

Dans les observations de terrain, la réflexion sur l'innovation doit être élargie au sens de « l'évolution »<sup>39</sup>. Dans certaines économies rurales où la monétarisation reste limitée mais où l'ouverture des circuits commerciaux s'intensifie par le développement des moyens de communication, la spécialisation des activités ou l'urbanisation croissante, on peut s'interroger sur la contribution de la microfinance à élargir « l'étendue de la monnaie »<sup>40</sup> en permettant aux agents économiques ruraux de diversifier leurs activités et d'échapper aux circuits d'échanges où le crédit lié devient source de monopole pour les collecteurs.

(2) Au niveau de l'intermédiation, l'efficacité de la microfinance repose, d'une part, sur la capacité des intermédiaires financiers à réduire les coûts de transaction liés à l'accès au financement et à réduire au maximum le risque propre à l'activité financière. D'autre part, elle dépend également de la capacité des architectures contractuelles à diminuer l'aléa moral. Pour étudier cette dimension, il est nécessaire d'analyser les différents types de contrats de crédit et le fonctionnement des systèmes de sélection et de contrôle des emprunteurs qui peuvent appartenir aux institutions ou s'externaliser au niveau des organisations sociales.

Dans le prolongement de l'analyse du contrat de prêt, l'étude des impayés existants, leur répartition au niveau du portefeuille de crédit et l'analyse de leurs causes constitue un indicateur essentiel du niveau d'efficacité de l'intermédiation. Cette partie de l'analyse devra prendre en compte les problèmes de fragilisation et de risque système induits par la surenchère dans l'offre existante sur certains marchés de crédit ruraux alors que les capacités de régulation existantes sur les marchés de crédit locaux demeurent très faibles. Elle conduit à élargir l'analyse aux différentes dimensions de la viabilité des institutions : viabilité économique et équilibre financier ; viabilité institutionnelle, organisation interne et cadre juridique et viabilité sociale, normes et équilibre des pouvoirs internes, insertion dans son environnement<sup>41</sup>.

En effet, l'efficacité de l'intermédiation financière repose sur la permanence des institutions. A partir de la théorie des jeux<sup>42</sup>, la durée déterminée du renouvellement des transactions entraîne la défection généralisée des partenaires puisque l'espérance de gains futurs et la menace de sanction disparaissent ? D'où le risque de non remboursement connu des institutions de microfinance qui utilisent alors la perspective de renouvellement du crédit comme un mécanisme incitatif.

(3) Enfin, concernant le niveau du fonctionnement des marchés de crédit, l'interaction entre les innovations du secteur intermédiaire et le secteur financier informel apparaît comme une dimension essentielle de l'analyse.

L'analyse du fonctionnement des marchés de crédit doit prendre en compte également les relations existantes entre secteur bancaire et microfinance, une meilleure articulation et des effets de synergie entre les deux étant susceptibles de raccrocher l'activité bancaire à l'ensemble de l'économie nationale. En particulier, selon un « principe de subsidiarité » (Hugon, 1996), les systèmes de microfinance peuvent constituer un « détaillant » capable de faciliter l'accès d'un plus grand nombre d'agents au financement bancaire, soit par refinancement direct des institutions de microfinance, soit par « graduation » des emprunteurs, soit, enfin, par des systèmes de délégation et de partage des risques et des produits entre les deux institutions. Bien que séduisant sur le principe, il semble néanmoins que cette complémentarité reste encore peu valorisée en raison de la méfiance réciproque des deux secteurs.

---

38 (Gentil & Doligez, 1997)

39 Schumpeter (1911)

40 Assidon, (1986)

41 Gentil & Nieuwkerk, (1999)

42 Orléan (1994)

## **2. Les effets induits et les « externalités » des innovations financières**

Deux types d'effets liés au développement de la microfinance peuvent être envisagés. Au niveau des autres marchés, certains effets sont induits par le biais des ajustements au niveau de la demande modifiée par le développement du crédit et renvoient à l'obtention d'un nouvel équilibre au sein du système de marchés interdépendants stylisé par la théorie de l'équilibre général développée par Walras, Arrow et Debreu.

D'autres correspondent à des externalités, ou « interactions hors marché ». Ils peuvent être envisagés à plusieurs niveaux : ceux issus des liens entre les différents marchés mais échappant aux mécanismes d'ajustement néoclassiques, ceux engendrés par la combinaison des différents facteurs de production, celui de l'investissement et, enfin, ceux liés au processus d'apprentissage et aux modes d'organisation.

- Les effets sur les autres marchés : circuits commerciaux et filières, foncier et marché du travail

L'importance des transactions liées dans les marchés de crédit peut accroître les effets des innovations financières sur différents marchés de biens et services. Dans un contexte oligopolistique, les effets induits sont susceptibles de varier considérablement suivant la position des agents ayant accès aux innovations financières. De même, les circuits de commercialisation sont modifiés. L'accès au crédit peut jouer sur le niveau de concurrence, les volumes de transaction, leurs horizons géographiques (passage des marchés locaux au commerce « au long cours » vers les centres urbains) ou temporels (possibilité de stockage)<sup>43</sup>

Le développement du crédit va avoir également des effets sur le marché du travail. Il peut, par le développement des activités économiques, augmenter l'offre, augmenter le « niveau de distribution du crédit » à travers l'emploi de main d'œuvre agricole<sup>44</sup>. Dans d'autres situations comme celles de la Grameen Bank du Bangladesh, l'accès au crédit pourra contribuer à l'augmentation de la rémunération du travail par le biais du développement des systèmes d'auto-activités<sup>45</sup> ainsi que par le changement des rapports sociaux permettant une plus grande indépendance des ouvriers agricoles dans la négociation des salaires<sup>46</sup>.

- Les effets liés à l'investissement

La prise en compte des externalités de l'investissement et de ses effets cumulatifs développés par les théories de la croissance endogène, fait apparaître l'importance, pour Assidon (1997), de la prise en compte de l'éducation, des processus d'apprentissage et des dépenses de reproduction de la force de travail dans l'analyse des comportements d'investissement<sup>47</sup>. Cette approche élargie des trajectoires d'investissement donne une toute autre dimension aux effets souvent constatés du crédit des institutions intermédiaires sur l'augmentation des frais d'écolage ou de santé. En effet, d'une vision restreinte des effets limités d'un crédit « soudure » ou de « survie », on intègre une vision complètement renouvelée de l'investissement.

- Les effets sur les normes de gestion et d'organisation

Enfin l'hypothèse existe d'externalités sur les comportements économiques, notamment dans les systèmes mutualistes, au niveau de l'acquisition de nouvelles normes d'organisation (autonomie vis à

43 (Doligez, 1996) Financement et développement, p 25

44 (Condé & Loua, 2000) Le Crédit rural de Guinée vu par ses acteurs, p 54

45 (Nowak, 1988)

46 (Rahman & Wahid, 1997)

47 (Assidon 1997)

vis de l'Etat, rigueur et transparence de gestion, présentation des comptes en assemblées générales, débats publics, élections des responsables) qui peuvent essaimer, ou non, dans d'autres espaces économiques et se répercuter sur les dynamiques organisationnelles<sup>48</sup>.

### **3. Les effets des innovations financières sur les processus d'exclusion et les inégalités de développement**

La dimension sociale à l'origine de l'essor de la microfinance, ainsi que l'interaction entre transactions financières et médiations sociales incitent à ne pas se limiter à l'analyse de l'efficience dans son sens économique le plus normatif.

Deux aspects semblent importants à retenir. Dans un premier temps, à partir des théories utilitaristes, il est possible de montrer que « toute action en vue d'assurer un usage plus efficace des ressources affecte la répartition du bien-être entre les individus et soulève donc le problème de la juste répartition »<sup>49</sup>. D'un point de vue pratique, il s'agira donc d'apprécier, à travers la microfinance, deux phénomènes. Le premier concerne la plus ou moins grande ouverture des systèmes financiers aux exclus du secteur bancaire. Le second correspond aux effets de répartition directs des innovations financières, ceux-ci dépendant uniquement des caractéristiques propres aux différentes catégories d'agents (rendement décroissant dans la valorisation des prêts par exemple) ou, également, du mode opératoire des institutions de microfinance (différentiel d'accès à l'épargne et au crédit).

En termes d'impact, d'autres effets de répartition peuvent se manifester indirectement par des transformations induites au niveau des rapports de production et d'échange, transformations d'autant plus importantes que les externalités liées au développement de la microfinance peuvent affecter l'organisation d'autres marchés ou influent la répartition des pouvoirs dans les institutions existantes. Ainsi, dans un grand nombre de situations, les innovations financières ouvrent l'accès au marché de crédit institutionnel à une partie de la majorité des agents économiques exclus du secteur bancaire et de l'accès à ses services. Par ailleurs, l'accès différencié au capital financier que les innovations financières induisent joue sur les mécanismes existants de reproduction des inégalités<sup>50</sup>. Ces mécanismes peuvent être, suivant les dynamiques économiques, plus ou moins renforcés par deux types de phénomènes propres aux comportements financiers. D'une part, le rationnement du crédit a tendance à écarter les emprunteurs à la structure financière la moins capitalisée et pour lesquels les montants des transactions financières sont les plus réduits. D'autre part, dans l'utilisation du crédit, les taux de valorisation du crédit au niveau des revenus présentent des rendements décroissants pour les catégories d'emprunteurs à faibles revenus. D'après une étude sur treize institutions de microfinance dans sept pays, interprètent ce phénomène par la difficulté que ces emprunteurs, dont la préférence s'orienterait sur la consommation, ont à prendre des risques et à investir dans de nouvelles technologies<sup>51</sup>.

Enfin, les médiations sociales utilisées par la microfinance sont susceptibles, suivant les dynamiques sociales existantes, d'entraîner le « détournement » des systèmes de crédit, dès lors que ces derniers cibleront leurs services sur les catégories sociales les plus pauvres.<sup>52</sup>

## **SECTION 2: METHODE D'ANALYSE DE L'IMPACT DE LA MICROFINANCE**

### **1. Emergence de la microfinance**

A partir de ce cadre général et des différentes hypothèses énoncées, on peut redéfinir l'analyse

---

48 (Gentil, 1999)

49 Doligez, 2004, p.12 dans Comment concevoir et apprécier l'impact dans le domaine de la microfinance ?

50 (Mazoyer, 1981)

51 Hulme et Mosley (1998)

52 (Winter, 2002, p. 86)

de l'impact dans le domaine de la microfinance de la façon suivante. En considérant l'émergence de la microfinance comme une nouvelle forme de développement financier apparue en réponse à l'exclusion bancaire induite par les politiques de libéralisation financière, on peut faire l'hypothèse de l'existence d'une double relation de causalité entre le développement de ce type d'innovation financière et les dynamiques économiques et sociales. Par leur capacité, dans un contexte d'information asymétrique, à financer l'activité d'un grand nombre d'agents économiques, les institutions de microfinance émergentes peuvent, dans une certaine mesure, réduire le rationnement du crédit et améliorer l'efficacité des marchés financiers en les élargissant et en réduisant certaines positions de monopole, sans toutefois, en raison des différents modes de transactions, véritablement rompre avec la segmentation existante.

Au-delà d'une mesure ponctuelle des effets économiques, il s'agit donc de s'attacher à l'analyse des comportements financiers et aux arrangements institutionnels issus des nouvelles formes organisationnelles de l'intermédiation financière. Celle-ci doit permettre d'apprécier dans quelle mesure ces innovations transforment les comportements individuels et quelles en sont les répercussions sur les dynamiques économiques. Selon la plus ou moins grande importance de la médiation sociale dans les transactions financières et les décisions économiques des emprunteurs, de nouveaux processus d'accumulation, entre la capitalisation individuelle et le développement du « capital social » sont à identifier. Il s'agit donc d'appréhender l'ensemble des effets sur les dynamiques socio-économiques et de s'interroger, dans une approche macro-économique, pour savoir si ces dernières sont à même d'engendrer un nouveau régime d'accumulation.

## **2. Les différents types d'effets induits par l'émergence de la microfinance**

Une fois définies les principales questions à traiter, un regard sur les méthodes utilisées pour étudier l'impact de la microfinance peut permettre de positionner la recherche sur l'analyse des effets liés aux innovations financières.

Dans les études, les unités analysées et les variables prises en compte varient de l'individu ou du ménage et de la micro-entreprise à différents niveaux agrégés : la communauté, l'économie locale et les institutions. Ainsi, quatre grands niveaux d'analyse peuvent être dégagé : le suivi-évaluation des institutions, les études locales rapides et directement opérationnelles relevant pratiquement du « marketing bancaire », les études intermédiaires avec passages répétés et échantillons contrôlés et les travaux de recherche basés sur des approches économétriques<sup>53</sup>.

En particulier, les méthodes peuvent aller d'une construction quasi-expérimentale avec construction d'un groupe de référence à des approches inductives basées sur divers types d'observation : diagnostic rapide, observation participante, « histoires de vie » ou processus de recherche-action. Suivant les cas, les échantillons constitués pourront varier du traitement de variables sur plusieurs milliers d'individus<sup>54</sup> à quelques dizaines d'études de cas approfondis et la durée des travaux de plusieurs années (4 ou 5 pour les plus importantes) à quelques mois.

Par ailleurs, une approche minimaliste centrée sur les concepts de la « lutte contre la pauvreté » se limitera à étudier les effets sur un certain nombre de variables individuelles telles que les revenus, le patrimoine (augmentation des actifs) ou certains indicateurs de niveaux de vie (éducation, santé, etc.) liés à l'amélioration de la consommation. A l'inverse, une approche plus ouverte à une perspective socio-économique s'efforcera d'analyser les évolutions dans les logiques financières et économiques, mais aussi d'en mesurer les répercussions sur les rapports socio-économiques et, de façon agrégée, au

---

53 Hulme (1997)

54 Morduch (1999)

niveau des groupes humains (« communautés »), des économies locales et de leurs institutions.

### **3.. Problèmes pratiques et limites des analyses**

Différents types de problèmes apparaissent dans ce type d'études et limitent d'autant la fiabilité des analyses réalisées.

- La prise en compte du non monétaire

Une part importante des activités et des échanges des unités étudiées reste non monétarisée mais constitue une dimension essentielle de leur économie. La prise en compte de cette partie pose un problème récurrent au niveau des études sur l'impact du crédit. Faut-il l'évaluer et à quel prix, au risque de surestimer les revenus réels ou, au contraire, en l'ignorant, ne risque-t-on pas de passer à côté des raisons expliquant l'affectation des fonds issus de l'endettement ? Pour un agronome, au delà de l'autoconsommation familiale, l'exemple classique est d'ignorer les logiques d'utilisation des sous-produits (agricoles ou domestiques) dans l'alimentation animale, comme les sous-produits de la fabrication du fromage dans l'élevage cochons par exemple, ou ceux utilisés dans la fertilisation des terres (production de compost ou de fumier).

L'analyse de la sphère non monétarisée reste souvent indispensable à la compréhension des logiques socio-économiques des emprunteurs.

- Situation de référence et base des comparaisons

La plupart des études basées sur une approche statistique considèrent l'unité économique comme une « boîte noire » où sont comparées entrées (avec ou sans crédit) et sorties (production, revenus, investissement, emplois, etc.), ce qui amène à une double observation. Dans ce montage « quasi-expérimental », l'échantillon de non emprunteurs est considéré comme la base de référence pour évaluer les effets du crédit. De fait, ce groupe de contrôle<sup>55</sup> ne peut être constitué par la situation « avant crédit » des emprunteurs en raison des évolutions propres et liées aux autres facteurs que l'accès au crédit. L'objectif est donc d'analyser les changements à la fois du côté des emprunteurs que des non-emprunteurs pour évaluer les effets du crédit, mais ces effets ne sont pas forcément linéaires ou comparables.

- La fongibilité des flux financiers et le problème de l'attribution du crédit

Tout le monde reconnaît désormais le caractère fongible du crédit (Fongibility)<sup>56</sup>. Le crédit constitue « une anticipation sur les revenus à venir » dont l'utilisation peut varier en fonction des circonstances et des contraintes de liquidité. Il s'avère, difficile d'affecter directement, et a priori, un emploi aux ressources correspondantes, d'où l'émergence de la notion de crédit ouvert ou « crédit de libre disponibilité ». En termes d'analyse, cette notion pose le problème de « l'attribution du crédit », c'est à dire de la mise en évidence de l'utilisation réelle de l'argent du prêt. Comment montrer qu'une dépense n'aurait pas été réalisée sans l'argent du prêt ?

En dépit du caractère « fongible » du crédit, de nombreux autres travaux font observer que, a posteriori, les flux laissent des traces, ils traversent l'unité économique et peuvent se caractériser par une date, un montant et une contrepartie qu'il est possible de repérer dans l'analyse des effets du crédit<sup>57</sup>.

Certains auteurs vont plus loin et ont même émis l'hypothèse d'une fongibilité limitée et d'un

---

55 (Mosley, 1998)

56 Von Pischke (1991)

57 (Brossier & Alii, 1984)

cloisonnement des usages monétaires<sup>58</sup> constitue à ce titre un précurseur par ses travaux d'anthropologie économique à Madagascar. Il y constate que « dans l'univers villageois, l'argent n'a nullement cette réalité abstraite le rendant identique quelles que soient ses origines : l'argent tiré d'une période de salariat temporaire ne peut servir qu'à payer l'impôt ; l'argent issu de la vente d'une volaille qui est frappée d'un interdit alimentaire ne peut servir à l'achat de nourriture ». Fort de cette idée, il devrait être possible, dans une enquête ouverte, de reconstituer avec l'emprunteur l'affectation de l'argent obtenu grâce au crédit.

- La complexité des unités économiques : des « unités statistiques rebelles »

C'est difficile de faire rentrer les unités économiques dans le cadre micro-économique classique, servant de base aux enquêtes statistiques. « Comment établir un budget, comment identifier les règles de comportement en matière de consommation, d'épargne, d'investissement lorsque le centre de décision et le groupe auxquels elles s'appliquent varie, de l'individu jusqu'au chef de lignage ou de village, en fonction de la nature même de la dépense et du revenu qui l'induit ? »<sup>59</sup>.

De la même façon, l'analyse des flux financiers doit reconstituer ces différentes unités et étudier les différentes opportunités d'utilisation des ressources qui ne sont pas toujours reliées à des dépenses individuelles et, encore moins à des investissements individuels directement productifs, mais peuvent rejoindre des unités économiques plus larges dans lesquelles les emprunteurs sont imbriqués.

- Biais de sélection et constitution des échantillons d'enquêtes

Différents biais sont à l'origine d'erreurs dans les systèmes d'enquêtes. Certains, irréversibles, proviennent de la constitution des échantillons, les autres se situent dans le rapport enquêteurs-enquêté, avec des conséquences diverses<sup>60</sup>.

Si le dernier aspect peut être diminué par la formation des enquêteurs, dans le cas des enquêtes au niveau des caisses locales de crédit, il est en particulier souvent difficile de localiser les emprunteurs identifiés par des méthodes d'échantillonnage aléatoire (un dossier de crédit sur trois, ou sur quatre, par exemple). Le risque est alors de se fier à la sélection des agents de crédit ou des élus, souvent socialement biaisé, de se limiter aux personnes se présentant spontanément à la caisse durant la période de l'enquête ou, quand les problèmes de transport sont aggravés par l'enclavement et le mauvais état des pistes rurales, de se restreindre aux villages les plus proches de la caisse alors que la distance constitue souvent un facteur important de variation des comportements vis à vis de l'implantation de la caisse locale.

- Collecte des données et fiabilité des traitements d'information

Une autre difficulté liée à l'approche par les flux résulte de la comparaison entre montant de crédit et flux financiers de l'unité économique. En effet, les variations liées au crédit sont souvent très faibles au regard des montants et du degré de confiance des données collectées. Par exemple, les enquêtes réalisées au Nicaragua montrent que le crédit ne représente que de l'ordre de 10 à 20 %<sup>61</sup> du revenu annuel d'une famille paysanne, revenu dont la reconstitution par enquête, sur la base des données mémorisées par un emprunteur dont la méfiance vis à vis de la divulgation de ce type d'information peut être grande, est des plus aléatoires.

---

58 Althabe (1969, p 90 dans Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la Côte orientale de Madagascar, Maspéro/Re-découverte

59 François Doligez, 2004, p 19 dans Comment concevoir et apprécier l'impact dans le domaine de la microfinance ?

60 Grawitz, 1996, p. 643 dans Méthodes des sciences sociales, Dalloz

61 Doligez F., 2002, p.410 dans Innovations financières, financement du développement et dynamiques rurales : études comparées au Bénin, en Guinée et au Nicaragua, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université Paris X



## **CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA CONTRIBUTION DE LA MICROFINANCE DANS LE DÉVELOPPEMENT RURAL À MADAGASCAR**

Après avoir vu les généralités sur le développement rural et la microfinance, analysons dans cette chapitre leur relation, leur complémentarité ainsi que l'impact de l'un sur l'autre.

### **SECTION 1: Etude de cas particuliers: la commune rurale de Mahitsy :**

Etant donné le thème de cet ouvrage qui s'intitule: « la microfinance et le développement rural à Madagascar », nous avons choisi une commune particulière pour bien concrétiser l'analyse de ce thème. Ainsi, notre choix s'est orienté vers la Commune de Mahitsy où la population est majoritairement constituée de paysans et les institutions financières y sont très développées.

#### ***1. Présentation générale de la commune :***

Avant de pouvoir effectuer l'analyse, il est nécessaire de faire connaissance avec la commune grâce à la monographie qui contient des informations fiables pour servir d'outils de travail

##### **a) Données géographiques :**

Mahitsy est une commune rurale rattachée à la province autonome de Tananarive et A la sous-préfecture d'Ambohidratrimo. La ville de Mahitsy, chef lieu de la Commune, se trouve sur la Route Nationale n° 4 à trente kilomètres de Tananarive et à quinze kilomètres d'Ambohidratrimo. Elle s'étend sur une superficie de 144 km<sup>2</sup> et comprend 31 Fokontany

##### **b) Données démographiques :**

Le nombre de population s'élève à 31.551.<sup>62</sup>  
L'ethnie dominante est le Merina, suivi des Betsileo et des Antandroy.

##### **c) Données sociales :**

###### **• Education :**

La Commune rurale de Mahitsy possède une assez bonne couverture d'Ecoles Primaires Publiques nécessitant toutes soit des réhabilitations soit des extensions. L'effectif du personnel enseignant est très réduit par rapport au nombre d'élèves. Ce sont les associations des parents d'élèves qui organisent, avec beaucoup de difficulté, la réhabilitation et le recrutement d'enseignants. Le taux d'abandon est généralement élevé, surtout à partir la classe de septième. Ceci est du principalement aux moyens financiers des parents, aux éloignements des établissements scolaires, à l'insuffisance d'enseignants, d'où heures de cours insuffisantes, et quelque fois fermeture des écoles.

###### **• Santé**

La commune de Mahitsy est dotée d'un centre hospitalier de district de niveau II (CHD II), d'un centre de santé de base niveau II (CSB II), d'un centre de santé de base niveau I (CSB I), de deux dépôts de médicaments et de deux médecins libres.

En général, la population a recours à l'utilisation des plantes médicinales et à la médecine traditionnelle au lieu de se faire consulter auprès des centres de santé de base ou le centre hospitalier. Nombreuses sont les raisons évoquées mais en particulier, on note le coût des consultations et des médicaments, l'éloignement des centres de santé et la mentalité. Il en est de même pour les

62 Fiche technique CECAM Mahitsy

accouchements qui sont pratiquées par les matrones ou les « renin-jaza ».

#### d) Données économiques :

##### • Agriculture :

L'agriculture principale est la riziculture irriguée, vient ensuite la culture vivrière sur « tanety » et la culture de contre saison avec prédominance de la culture de tomate et de haricot. L'arboriculture est pratiquée sous forme de jardin de case. La surface totale cultivée est de 2362 hectares dont 1235 hectares cultivées en riz .Il y a huit retenues d'eau ou barrages. La surface de terre irriguée est de 700 hectares, la surface totale aménageable est de 100 hectares.<sup>63</sup>

Concernant les intrants agricoles, les paysans utilisent des engrains chimiques et organiques surtout pour la riziculture et les cultures sur « tanety » vue la qualité du sol. L'utilisation des insecticides et des fongicides est très courante surtout pour la culture de tomate dont les insectes et les maladies ne sont pas maîtrisés.

Pour les modes de culture, il y a la culture :

- irriguée : riziculture avec 70% en pratique traditionnelle, 25% en système de riziculture améliorée (SRA) et 5% pratique la riziculture intensive ou SRI.

- sèche
- associée
- jachère
- rotation<sup>64</sup>

Concernant les parasites, ce sont surtout les insectes et les maladies touchant la culture de tomates qui prédominent.

Pour les types de matériels agricoles, les paysans utilisent beaucoup plus les bêches, pelles herses, charrees, fourches, sareleuses et pulvérisateurs. Donc, les outils traditionnels dominent encore, d'où le rendement n'est pas satisfaisant.

Ainsi, l'agriculture fait encore face à plusieurs problèmes :

- accès difficile aux intrants (engrais, produits phytosanitaires,...) et aux petits matériels agricoles (surtout pour les pulvérisateurs qui sont très utiles pour la culture de tomate)
- qualité des semences nuisant à la production
- absence de techniciens pour le suivi et l'encadrement
- dégradation de la qualité du sol
- non maîtrise des maladies des plantes (parasites et ennemis de culture)
- insuffisance et mauvais état des infrastructures hydro-agricoles (barrages, canaux d'irrigation...)

##### • Elevage :

Presque tous les types d'élevage sont pratiqués dans la Commune de Mahitsy : bovin, porcin, volaille, ovin et vaches laitières. L'effectif du cheptel porcin a fortement diminué depuis l'apparition de la peste porcine africaine (P.P.A.). Les types dominants sont les poules pondeuses, les volailles, les oies et les canards, les bovins, les porcins et les lapins.

Concernant les maladies, le cabinet de vétérinaire effectue une fois par an une campagne de vaccination des bovidés.

Ainsi les principaux problèmes de l'élevage sont :

- la non maîtrise des différentes maladies

63 Informations économiques sur les filières agricoles  
(<http://microfinancement.cirad.fr/fr/syntheses/documents/CECAM.final-01>)

64 Informations économiques sur les filières agricoles  
(<http://microfinancement.cirad.fr/fr/syntheses/documents/CECAM.final-01>)

- les coûts des produits vétérinaires, des soins et des prophylaxies sont élevés
- l'éloignement des cabinets vétérinaires et le cherté de la prestation
- l'insuffisance des techniciens pour les suivis des élevages et la formation sur les techniques d'élevage moderne
- l'insuffisance de reproducteurs et de nouvelles races améliorées
- la diminution des surfaces pâturables
- l'absence de couloir de vaccination adéquat
- l'absence d'abattoir et d'état de boucherie répondant aux normes
- le manque de moyens techniques et financiers pour étendre et diversifier l'élevage
- l'insuffisance de bœufs de trait.

● Artisanat :

Ce secteur englobe plusieurs activités. L'activité artisanat est toujours exercée en parallèle avec d'autres activités. C'est un secteur à développer dans la commune étant donné l'abondance et la qualité de la main d'œuvre et surtout que nombreuses sont les associations qui sont déjà constituées. De plus beaucoup d'entre eux possèdent déjà les matériels. A noter également la filière sériciculture et tissage de la soie qui fait la réputation de la région.

Les principaux problèmes de l'artisanat sont :

- l'insuffisance des matières premières
- les problèmes de débouchés
- les problèmes de matériels pour certains secteurs
- les problèmes financiers pour le démarrage des activités
- le transport difficile des produits finis.

● Commerce :

Le commerce est une des activités florissantes et touche tous les domaines : produits de l'agriculture, de l'élevage, de l'épicerie les grossistes en produits de première nécessité, les revendeurs de produits phytosanitaires et vétérinaires, la collecte des produits locaux... Le jour du marché est le samedi. C'est un marché intercommunal qui réunit jusqu'à vingt communes et souvent la place du marché n'arrive pas à contenir les commerçants.

● Pêche et pisciculture :

Les problèmes constatés sont l'insuffisance des connaissances techniques en matière de pisciculture et des alevins et l'éloignement des sites de production.

Certes, la commune a un besoin de financement pour étendre ses exploitations surtout agricoles. D'où l'importance des institutions financières.

## **2. Les différents microcrédits de la commune :**

Quelques institutions financières mutualistes et non mutualistes sont implantées à Mahitsy.

### **a) L'institution financière non mutualiste (I.F.N.M.) :**

Dans une I.F.N.M., les actionnaires et les bénéficiaires sont deux entités différentes, comme dans le cas d'une banque. La seule I.F.N.M. dans la commune de Mahitsy est la Banque Of Africa (B.O.A.) Madagascar. Elle est née à la suite du rachat de la majorité des actions de la B.T.M. (Bankin'ny Tantsaha Mpamokatra) par le groupe A.F.H. / B.O.A. le 26 Novembre 1999. Elle possède

le plus vaste réseau à Madagascar car elle compte maintenant cinquante agences réparties dans toute l'île dont une à Mahitsy. La clientèle de la B.O.A. Madagascar est constituée principalement par des particuliers, des professionnels, des entreprises et des sociétés, des institutionnels. Elle met à la disposition de sa clientèle deux types de produits bien distincts : les dépôts et les crédits.

Concernant les dépôts, il en existe deux types :

• d'une part, il y a le compte à vue dont le retrait est possible à tout moment. Trois types de compte sont à distinguer :

- le compte TAHIRY dont le titulaire ne paie aucun frais,
- le compte de chèque qui peut bénéficier d'un chéquier et d'une carte sésame
- le compte courant destiné uniquement aux personnes exerçant des activités commerciales telles les entreprises, les sociétés et les commerçants.

• d'autre part, il y a le compte à terme caractérisé par le blocage du capital jusqu'à échéance déterminée par le client entre un à six mois. Il existe trois types de compte :

- le bon de caisse qui peut être nominatif, au porteur ou anonyme,
- le dépôt à terme à échéance fixe et avec des intérêts créditeurs payables à échéance,
- le crédit de dépôt négociable (C.D.N.) qui est fixé de six mois à cinq ans avec un montant minimal d'ouverture de 200.000 Ariary.

Concernant les crédits dont le taux est de 20%, il existe aussi deux types :

• d'une part, il y a les crédits privés qui sont accordés proportionnellement au salaire :

- prêts scolarités ou PSC
- prêts Vahaolana ou PVO

• d'autre part, il y a les crédits commerciaux destinés aux clients titulaires d'un compte courant :

- avances sur marchandises : pour financer les stocks de marchandises en attendant leur commercialisation ou mise en fabrication,
- avances sur produit : pour financer les stocks en attendant leur commercialisation,
- préfinancement de collecte de produits : pour démarrer la collecte.
- crédits d'investissement : pour financer toute immobilisation.

### b) Les institutions financières mutualistes (I.F.M.) :

Dans une I.F.M., les membres sont à la fois actionnaires et bénéficiaires de crédits. D'où la validité de leur capital. Deux I.F.M. sont implantées à Mahitsy : l'O.T.I.V. (Ombona Tahiry Ifampisamborana vola) et la C.E.C.A.M.(Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels).

• L'O.T.I.V.

L'O.T.I.V. est une I.F.M. fondée par ses épargnantes, leur permettant de constituer des fonds de roulement collectifs. Elle vise donc à améliorer les conditions de sa clientèle par le biais de l'épargne et du crédit. Son bailleur de fonds est le D.I.D. ou Division Internationale Desjardins qui siège au Canada.

Elle vend une gamme de dépôts d'épargne et des produits de crédit à taux avantageux compétitifs. Elle cible les segments de marché suivants :

- micro, petites et moyennes entreprises, individuelles ou sous forme d'actionnariat,
- investissements destinés à l'amélioration de la vie familiale.

Les domaines qu'elle finance sont l'artisanat, l'agriculture et l'élevage, les opérations économiques, le commerce de détail et de gros...

L'O.T.I.V. est constituée de plusieurs affiliations telle l'O.T.I.V. MAHASOA qui est la consolidation des caisses O.T.I.V. Ivato, Ambohidratrimo, Imerinafovoany, Ambohimanarina et Mahitsy créées entre 1997 et 2004.

Pour devenir membre de l’O.T.I.V. , il faut payer un droit d’entrée de 700 Ariary pour l’acquisition du carnet et 2000 Ariary. Il n’y a pas d’agio à payer.

Trois types d’épargne sont possibles :

- l’épargne à vie qui est privée d’intérêt et concerne tout le monde,
  - l’épargne spécialisée dont le dépôt minimum est de 50.000 Ariary avec un taux d’intérêt de 3% l’an,
  - l’épargne à terme qui est bloquée au moins trois mois avec un taux d’intérêt entre 4,5 % et 6% l’an,
- Les conditions d’emprunt sont :
- le dépôt en compte pendant au moins trois mois,
  - l’existence de 25% du montant du prêt en compte, ce qui constitue un fonds de garantie qu’on ne peut retirer qu’après remboursement total,
  - une garantie de 150% du montant du prêt exclusion faite du riz et des êtres vivants.<sup>65</sup>

Les différents crédits de l’O.T.I.V. sont récapitulés dans le tableau 1

Au 30 Janvier 2005, l’OTIV MAHASOA Mahitsy comprend 1 851 membres qui sont constitués d’agriculteurs à 50%, de commerçants, d’étudiant et de ménagères. L’épargne collectée était de 207 millions d’Ariary, l’épargne moyenne est de 111 800 Ariary, les encours de crédits s’élèvent à 57 millions d’Ariary, le montant moyen de crédit octroyé est de 9 00 000 Ariary et le nombre de crédit encours est 63.

En Juin 2005, la clientèle de l’OTIV devient 1990. Donc en un laps de temps de cinq mois, elle a connu une évolution du nombre de ses clients de 139 soit 7,5%. Deja donc, nous pouvons affirmer l’importance de la microfinance dans la commune et son impact sur le développement rural étant donnée la clientèle de l’OTIV qui est à moitié agriculteurs

- La CECAM :

C’est une IFM créée pour réaliser les projets de sa clientèle. Son bailleur de fond est le FERT.

Le CECAM Analamanga est constituée de 23 CECAM dont la CECCAM Mahitsy.

Pour devenir membre de la CECAM, il faut un certificat de résidence , deux photos, la carte d’identité nationale, payer un droit d’inscription de 2000 Ariary et une part sociale ou caisse locale de 5 000 Ariary par an pour les nouvelles caisses locales et 2000 Ariary par an pour les caisses locales anciennes comme Mahitsy. Apres cinq ans, cette part n’existe plus. Il existe quatre critères de la CECAM :la moralité du membre, la rentabilité du projet, la capacité de remboursement et la garantie.

Les types d’épargne de la CECAM sont :

- le dépôt à vue(DAV) qui est privé d’intérêt,
- le dépôt à terme (DAT) dont le taux d’intérêt annuel est de 5%, le minimum de dépôt est de 2000 Ariary, et la durée est au moins trois mois. Il existe une promotion du mois d’Avril au mois de Septembre et le taux d’intérêt annuel s’élèvent à 9% à cause de la montée des produits pendant cette période
- le plan d’épargne (PLE) qui est de douze mois au minimum avec un taux d’intérêt annuel de 9%, un dépôt minimum obligatoire identique chaque mois de dix mois. Le remboursement du capital et des intérêts est au treizième mois

Les crédits de la CECAM<sup>66</sup> sont récapitulés dans le tableau 3

La CECAM Mahitsy a démarré le 1<sup>er</sup> Juin 1997 avec un capital social de 30.826.939 Ariary et un capital social moyen de 40.561 Ariary. Au 31 Décembre 2004, elle comprend 760 membres, le volume d’épargne collectée est de 122.931.600 Ariary, les encours de crédit s’élèvent à 100.433.196 Ariary, les crédits octroyés sont 177.707.200 Ariary, le montant moyen de crédits octroyés est de 522 668 Ariary et le nombre de crédits octroyés est de 340. En Juin 2005, sa clientèle devient 810.Donc dans

65 Voir Tableau 2 en Annexe

66 Voir Tableau 3 en Annexe

un espace de six mois, il y a eu un accroissement du nombre de client de 50 soit 6,6%, ce qui démontre déjà le développement de la microfinance dans la commune pour développer le milieu rural car les membres sont constitués de 70% d'agriculteurs

### ***3. Résultats de l'enquête effectuée auprès des paysans :***

Pour mieux savoir la situation des paysans et le rôle de la microfinance dans le cadre du développement rural, une enquête a été faite apurés de la commune de Mahitsy. Ainsi, 35 personnes auraient pu être enquêtées<sup>67</sup> pendant quinze jours.

D'après l'enquête effectuée, il a été constate :

- La plupart des paysans sont des agriculteurs (62,60%)
- Ces agriculteurs ont comme activité principale la culture de riz
- Ces agriculteurs font du « voly avotra » après la récolte de riz c'est-à-dire cultivent des tomates, des haricots verts...pour maintenir la fertilité du sol. La plupart du « voly avotra » est la culture de tomate.
- Une grande partie des membres des IFM sont des agriculteurs.
- Les IFM ne financent que les activités déjà en cours, et plus particulièrement les activités principales.
- La confiance est un problème majeur parce que les paysans n'ont pas assez de confiance envers les IFM surtout en terme de garantie.
- Il y a un manque de sensibilisation des paysans de la part des personnels des IFM.
- Les conditions des prêts sont trop rigides alors les paysans les plus défavorisés ne pouvant jamais avoir accès au crédit

Avant le fait de contracter du crédits auprès des institutions de crédits telles que les banques, les institutions financières, étaient considérés comme une honte. Actuellement, le fait d'avoir accès aux crédits témoigne d'une certaine maturité dans la gestion des affaires et dans le respect des engagements. L'enquête auprès de la commune Mahitsy illustre cette maturité des crébiteurs (ou paysans) dans la gestion des affaires après avoir accès à un crédit auprès d'une IFM. Cependant, cette enquête dégage aussi les problèmes que rencontrent les crébiteurs membres d'une IFM. Ainsi, nous allons voir dans cette section tout d'abord en paragraphe 1 : les apports de la microfinance ; et en paragraphe 2 : les problèmes du microcrédit.

Avant tout, il est nécessaire de faire remarquer le nombre de paysans auxquels le résultat a été recueilli<sup>68</sup>

#### **a) Les apports de la microfinance :**

D'après l'enquête qui a été fait auprès des paysans membres des IFM telles que le CECAM et l'OTIV, on peut classer les apports de la microfinance en trois catégories :

- Evolution des actifs
- Evolution des pratiques
- Impacts sur les conditions de vie

##### **● Evolution des actifs :**

---

67 Voir Tableau 4 en Annexe

68 Voir Tableau 5 en Annexe

La plupart des paysans affectent les crédits qu'ils obtiennent dans l'acquisition d'actifs pour améliorer la qualité de travail et les conditions de vente. Ceci est cas par exemple des 7 paysans qui ont investi dans l'acquisition de terrain et d'équipements agricoles dans le but de l'extension agricole et de l'exploitation agricole.

A part les paysans, il y a les commerçants qui font des prêts pour l'extension de leur fonds de commerce.

- *Evolution des pratiques :*

Cette évolution des pratiques s'explique par le fait que les membres (OTIV) ont pu pratiquer la séparation de budget en consommation et épargne grâce à l'assimilation et à la pratique des instructions dans le cadre de l'éducation et de formation que l'institution donne. Il y a ceux qui ont amélioré leur pratique de gestion en tenant un cahier de recettes/dépenses. D'autres ont eu l'habitude d'épargner auprès des IFM (OTIV/CECAM).

Tout ceci peut se traduire par le changement de mentalité.

- *Impacts sur les conditions de vie :*

D'une part, l'évolution des actifs a permis l'augmentation de revenu des paysans mais aussi une économie de temps de travail, ainsi ils peuvent passer plus de temps en famille qu'au travail. Augmentation de revenu parce que l'acquisition de nouveaux matériels de production se traduit par une meilleure qualité de production donc un meilleur prix de production mais aussi l'extension du champ agricole entraîne un augmentation en volume de production. D'autre part, le fait d'épargner qu'il a fait auprès de cette institution. L'épargne aussi est une situation adéquate pour les paysans pendant les périodes de soudure et leur aide en cas de besoin imprévisibles. (tableau joue le rôle d'épargne de précaution, cf. tableau\*\*\*)

**b) Problèmes constatés :**

Le problème du microcrédit se situe à deux niveaux :

- au niveau des membres des IFM
- au niveau des non membres

- *Au niveau des membres :*

Les problèmes des membres des IFM se rapportent :

- au taux  $t(i)$  : ils trouvent que celui-ci est élevé, donc le montant à rembourser est trop élevé par rapport à la somme prêtée. Exemple pour l'OTIV le  $t(i)$  atteint jusqu'à 36% par an ;
- aux garanties : dès fois les garanties exigées ne sont pas proportionnelles à la somme prêtée. Celle-ci est trop élevée. Ceci est le cas d'une personne qui a prêté une somme de 15.000.000.Fmg (3.000.000 Ar) et qui a donné comme garantie une voiture boieng de valeur de 100.000.000Fmg (20.000.000Ar). Les IFM n'acceptent pas les terres comme garantie ;
- aux procédures de fonctionnement des IFM.

D'autres IFM comme le CECAM ne donne pas de formation suite à l'obtention de crédit et les conditions de prêt sont trop rigides.

Au sujet du délai de remboursement : les membres trouvent que le délai de remboursement est très court.

- *Au niveau des non membres :*

Les problèmes des paysans non membres se rapportent :

- à la constitution des dossiers ;
- aux garanties : ils trouvent que celles-ci sont trop élevées. Exemple un homme a comme activité principale la culture de tomate sur une superficie de « ketsa fito »<sup>69</sup>. Les dépenses totales s'élèvent à 200.000 Ar et le rendement est de 700 « kesika »<sup>70</sup>. Vente aux collecteurs à prix actuel de 3.000 Ar par kesika. Il souhaite beaucoup être membre d'une IFM comme le CECAM où il y a ses amis mais il est empêché par les garanties demandées. Comme il souhaite adhérer dans une IFM pour l'extension de ses exploitations agricoles, il a peur de donner son patrimoine ou sa richesse en gage car il n'est pas certain que ses exploitations seront toujours rentables ;
- sur la connaissance des IFM : d'autres paysans ne sont pas bien informés sur les IFM et leur mode de fonctionnement. Par exemple, une femme qui travaille dans une construction de meuble, elle souhaite devenir membre du CECAM et les garanties ne lui posent aucun problème mais seulement les responsables ne lui donnent pas les informations nécessaire pour s'y adhérer. Il y a une sorte de discrimination quant à l'octroi de crédit ;
- sur la mentalité : c'est à dire la mentalité traditionnelle qui n'a pas le goût du changement : le « mahazatra traditionnel » ;

(1) Activité principale

Superficie	Production			Prix de vente	Prix de revient	Dépenses	Epargne
	9T= 9.000 Kg						
	Semence + Labour	Autoconsommation	Vente				
3 ha	622 kg : 600kg de semence Labour :1,5 kapo aka  50personnes=75 kapoaka=22kg	1 378kg	700kg	(en période de récolte) 500Ar/kg	3 500 000 Ar	Piétinage : 10 000Ar Matériels :20 000Ar Repiquage :12 000Ar Coupe mise en meule : 8 000Ar Engrais : 10 000Ar Autres dépenses 100 000Ar (scolarisation, vêtement)	244 000Ar
						1 060 000 Ar (5 300 000fmg)	

Source : Enquête

Pour cette paysanne, le crédit obtenu est affecté à l'achat de terrain pour l'extension agricole si auparavant elle n'exploitait que 1 ha et la production obtenue est destinée à la consommation.

---

69 Aux environs de 1,4 ares

70 Approximativement 25kg

## (2) Activité secondaire

Superficie	Producteur	Vente	Prix de vente	Prix de revient	Dépenses	Epargne
20 ares	70 kesika	70 kesika	10.000Ar/kesika	700.000Ar	-Engrais : 25.000Ar (5 charrettes de 5000Ar) -salaires des travailleurs : 30.000Ar (1.500Ar x20 travailleurs) -Autres dépenses : 400.000Ar	245.000Ar
					455.000 Ar	

*Source :* Enquête

## **SECTION 2 : Evaluations**

Selon Jacques AUSTRUY « le développement est le dépassement des anciennes structures dont l'actualisation de nouvelles cohérences et de transfert de logique que ce processus entraîne.<sup>71</sup>

Par ailleurs, le développement rural a pour objectif de mettre en place de façon durable un cadre cohérent et global destiné à renforcer le tissu économique et social des zones rurales, freiner l'exode rural, maintenir et développer l'emploi, encourager une agriculture respectant l'environnement, assurer la sécurité et la qualité des produits alimentaires, garantir des revenus équitables et stables aux agriculteurs et assurer un rôle multifonctionnel de l'agriculture.

Dans la pratique, la mise en œuvre du développement rural rencontre des obstacles et contraintes comme le contrainte socioculturelle, la contrainte socio-économique et psychologique, la contrainte d'ordre financier et les contraintes d'ordre institutionnel, d'ordre technique et physique. Ce qui nous intéresse ici c'est la contrainte d'ordre financier.

Cependant de nombreux théoriciens ont initié des théories pour remédier à cette contrainte. Pour ce faire, nous allons évaluer la théorie par rapport à la pratique du développement rural et de la microfinance et ensuite les suggestions.

La théorie est une réflexion qui aboutit à des techniques économiques c'est-à-dire des pratiques économiques. Ainsi, nous allons effectuer l'évaluation théorique du développement rural dans un premier paragraphe, et l'évaluation théorique de la microfinance dans un second paragraphe.

---

<sup>71</sup> Jacques AUSTRUY, Islam face au développement, Edition l'Harmattan 2000, p 30

## **1. Evaluation théorique du développement rural :**

Dans cette partie, nous allons voir la rationalité, les débouchés et la technostucture des agents ainsi que l'Etat (pouvoir public).

A Mahitsy on rencontre 108 organisations paysannes résultant de la sensibilisation menée par le PSDR. Par ailleurs, les problèmes majeurs des paysans de cette commune se posent surtout sur l'organisation, le débouché.

### **a) Rationalité et efficacité**

- décomposition du travail en tâches élémentaires pour éliminer les gestes superflus afin d'obtenir un rendement maximum.
- séparation des tâches de conception réservées à des spécialistes et des tâches d'exécution confiées à des ouvriers qui doivent respecter les ordres donnés.

Pour Taylor : F.W. Taylor insiste sur le nécessaire organisation du travail dans l'entreprise. Cela peut s'appliquer aussi dans le développement rural. H. Fayol complète l'approche de Taylor en analysant le travail des dirigeants (la commune, les présidents des organisations paysannes). Les tâches destinées à la direction sont :

**Diriger = prévoir + organiser + commander + contrôler**

Selon l'école classique, l'homme a une répugnance naturelle pour l'effort, il cherche à travailler le moins possible en gagnant le plus possible. Il faut donc le contraindre à travailler.

Sur une surface irriguée de 700 ha, la surface aménageable n'est que de 100 ha.

La culture traditionnelle est encore pratiquée sur 70% de la riziculture qui domine presque toute la moitié de la terre cultivée, tandis que le système de riziculture améliorée en occupe seulement 25%, et les 5% restants sont alloués à la riziculture intensive.

Bref, les théoriciens privilégient la gestion interne qui conduit à une modernisation et au changement de comportement ainsi que la division sociale du travail.

Cette modernisation se fait par une organisation de formation par des spécialistes en monde rural ; les ingénieurs. Ce qui nous conduit à la rationalité limitée.

### **b) Rationalité limitée**

Simon précise le rôle structurant des organisations. Les paysans sont un système qui tend à contrôler son propre fonctionnement par des normes et des valeurs.

« La structure d'une organisation au-delà de toutes les procédures standardisées, de fonctionnement, est elle-même partie intégrante de programmes, de prises de décision. La structure de l'organisation définit un fonds commun de présuppositions et attentes en regard desquelles les membres de l'organisation auront la responsabilité de déterminer certains types de décisions. Elle bâtit une structure de sous objectifs qui serviront de critères de choix dans divers secteurs de l'organisation : elle établit encore des responsabilités de renseignement : des cellules de l'organisation seront notamment chargées de souder des points particuliers de son environnement afin de communiquer les événements dignes d'intérêts aux secteurs appropriés de prises de décisions.

Pour le passé, dans les organisations, l'amélioration de la prise de décision programmée faisait longuement appel aux techniques suivantes : L'amélioration des connaissances, des qualifications et des habitudes des personnels employés au moyen de programme de formation et de

planification des stages suivis à leur tour par ces employés ; Le développement de meilleures procédures standardisées de fonctionnement et des efforts pour que le personnel les observe ;Enfin, la modification de la structure de l'organisation elle-même, la division du travail, la structuration des sous objectifs et la répartition des responsabilités »<sup>72</sup>

L'objectif toutefois : « de déceler des régularités dans les comportements ; et de les intégrer, si possible, dans un schéma théorique où seraient pris en compte à la fois les buts et les moyens de la décision »<sup>73</sup>

Pour conclure, le point est mis surtout sur la formation du personnel et la prise de décision adéquate en fonction de l'environnement qui se présente.

#### c) Loi de débouchés :

Le libre échange doit notamment permettre à chaque agriculteur de se spécialiser dans la production où il détient un « *avantage comparatif* »

L'Etat n'a qu'un rôle mais qui demeure cependant essentiel : assurer la sécurité des transactions et veiller au respect du libre jeu de la concurrence, c'est-à-dire, au fonctionnement normal des mécanismes du marché (Etat gendarme)

#### d) La technostucture :

L'analyse de la technostucture a été transposée au niveau de l'Etat, ainsi en France pour Jean Meynard, observe-t-on « une pénétration d'influences technocratiques allant de paire avec l'extension des tâches et responsabilités de l'exécutif ».<sup>74</sup>

Bien que ne possédant pas le pouvoir de décision, les membres de la haute administration (issus de grandes écoles agronomiques...) jouent un rôle décisif dans la préparation de la décision. Enfin, cette même élite technocratique exerçait son pouvoir dans l'Etat comme dans les campagnes.

L'analyse de la technostucture conduit à distinguer le technicien qui applique un savoir et le technocrate qui exerce le pouvoir. Le concept de technostucture a été développé notamment par J.K. Galbraith dans un livre publié en 1967 aux Etats-Unis : le nouvel Etat industriel . Il cherche à démontrer (à la suite de J. Burnham et de J. Schumpeter) que le Manager salarié doit se substituer à la décision solitaire.<sup>75</sup>

### **2. Evaluation théorique de la microfinance :**

#### a) La théorie des incitations :

Sur les 31.551 habitants à la Commune rurale de Mahitsy, 4000 environ seulement sont membres dans une institution de microfinance soit 12.67% de la population.

L'objet de la théorie des incitations consiste à chercher une « procédure non manipulable » c'est-à-dire qui incite les agents à révéler sincèrement leurs préférences.

Deux façons permettent de contourner et d'avoir les informations : la première consistant à

72 Rationalité limitée-Théorie des organisations ([organisation.cand/blog.com/archives/rationalite-limitee](http://organisation.cand.blog.com/archives/rationalite-limitee))

73 Rationalité limitée, théorie des organisations et sciences de l'artificiel ; Claude Partenay ([http://www.grim.net/document/Claude\\_Partenay](http://www.grim.net/document/Claude_Partenay))

74 Paroles de sciences sociales (<http://www.citations-ses-net/index-php>)

75 J .K.Galbraith.wikipedia ([http://www.fr.wikipedia.org/wiki/John\\_Kenneth\\_Galbraith](http://www.fr.wikipedia.org/wiki/John_Kenneth_Galbraith))  
J .K.Galbraith.wikipedia ([http://www.fr.wikipedia.org/wiki/John\\_Kenneth\\_Galbraith](http://www.fr.wikipedia.org/wiki/John_Kenneth_Galbraith))

utiliser l'information dont on peut disposer sur les agents et la seconde exploitant l'information dont les agents disposent les uns sur les autres.

### b) La théorie de l'information :

Si l'information est incomplète, l'univers décisionnel est incertain et si l'information est asymétrique, les demandeurs de crédit sont imparfaitement informés des procédures à suivre ce qui incite cocontractants à adapter un double comportement opportuniste :

- un opportuniste ex ante avant la conclusion du contrat : question de sélection adverse (l'autre cocontractant risque de passer un mauvais contrat) ;
- un opportuniste ex post après la passation du contrat : question de risque moral ou aléa moral ou hasard moral (risque que le cocontractant ne respecte pas ses engagements). Pour éviter ces deux risques, il faut inciter l'autre à ne pas être opportuniste.

En conclusion, si on dispose d'un peu plus d'information que ne le suppose la théorie de l'asymétrie d'information, il est possible de faire révéler les réelles préférences des agents.

## **3. Recommandations**

Des suggestions seront souhaitées pour une collaboration efficace entre les deux secteurs. Les suggestions sont conçues d'une part pour les institutions financières et d'autre part pour les paysans.

### a) Au niveau des institutions financières

Essayons d'analyser, à partir de l'observation des témoignages des IFM et des acteurs agricoles de Mahitsy et en généralisant pour le cas de Madagascar, quelles sont les voies et innovations techniques, financières, institutionnelles, de nature à repousser les contraintes limitant la contribution de la microfinance au développement du secteur rural.

#### ➤ *Facilitation des procédures et allégements des conditionnalités :*

- diminuer le taux d'intérêt pratiqué par les IFM pour satisfaire les membres et pour inciter les autres à s'y intégrer tout en tenant compte de la rentabilité pour les institutions.
- alléger le montant de la garantie exigée lors d'un emprunt, étendre la durée de remboursement en tenant compte du cycle d'exploitation paysanne.
- Alléger la procédure administrative : réduire les paperasseries parce que les paysans sont intimidés par les risques judiciaires et y afférents, par ailleurs les paperasseries accaparent un temps précieux pour les paysans.

#### ➤ *Dynamisation du secteur de la microfinance :*

*- décloisonner le secteur de la microfinance et renforcer son insertion dans le marché financier :* Pour répondre aux besoins de financement de l'agriculture, les IFM devront mobiliser les capitaux sur le marché financier. Rares sont les IFM qui ont la possibilité d'accéder directement à ce marché. Pour toutes les autres, cela suppose développer leurs liens avec le système bancaire. Les liens entre IFM et banques commerciales sont rares, et encore plus quand il s'agit de financer le monde rural et l'agriculture. Dans les rares expériences observées en la matière, la banque ne s'engage dans le crédit qu'avec l'assurance d'un fonds de garantie qui couvre les risques à 80 ou 90% au moins et les clauses de prises de risque progressif par la banque sont rarement respectées.

Les formes de collaboration sont variables, du simple placement des excédents d'épargne et de trésorerie par l'IFM jusqu'à des formes plus ou moins engagées de refinancement de l'IFM

par la banque. Cette collaboration ne peut se développer qu'à intérêt réciproque bien compris. Pour la banque, cela permet de mobiliser des ressources à partir de l'épargne rurale, mais aussi d'étendre son portefeuille de crédit en milieu rural, en minimisant ses coûts et sa prise de risque. Pour l'IFM, cette collaboration permet son insertion dans le marché financier et donne accès à des compétences bancaires spécialisées dont souvent elle ne dispose pas. Cet intérêt réciproque peut être évalué assez concrètement à partir de quelques indicateurs financiers : volumes et taux d'intérêt des ressources de refinancement, prix des prestations de service, niveau de risque accepté par la banque.

Mais ce type de partenariat entre banque agricole et IFM a aussi des limites importantes : solidité et pérennité des IFM parfois aléatoires, nécessité d'un appui de longue durée pour consolider les IFM, souvent difficilement compatibles avec les stratégies de la banque, grande prudence de la banque qui se traduit par une prise de risque limitée et un recours important à des fonds de garantie.

Décloisonner le secteur aurait une incidence positive sur le financement de l'agriculture de par :

- l'amélioration de la maîtrise du risque (par une meilleure circulation de l'information, une concertation plus efficace, une professionnalisation plus rapide des IFM)

- une meilleure valorisation des ressources qui pourrait résulter de la mise en relation des IFM surliquides avec celles qui sont à la recherche de ressources

- un accès au financement plus large en milieu rural profond permis par l'articulation d'IFM ayant différents degrés de décentralisation et de potentialités de financement de l'agriculture (exemple : refinancement entre une IFM mutualiste cantonnée dans le bourg rural et une IFM plus fortement décentralisée, crédit direct ou ASF...)

- *renforcer le lien entre secteur agricole et secteur microfinance :*

Il paraît évident que la microfinance ne pourra répondre à l'ampleur des besoins de financement de l'agriculture que si *les liens d'interconnaissance et de confiance* entre les deux secteurs se renforcent. Les méthodes du conseil de gestion, mises en pratique avec les exploitants agricoles, mais aussi avec les organisations paysannes, peuvent être des outils efficaces pour améliorer la production d'information sur les besoins et contraintes spécifiques de l'agriculture, et *renforcer la confiance entre les deux secteurs*. Les organisations paysannes (OP) sont un maillon clé de la coopération entre les deux secteurs. (Nous développerons cette idée ultérieurement dans la partie consacrée aux paysans)

- *soutien au développement des institutions financières rurales du Secteur Privé :*

Le financement rural en tant qu'activité commerciale, est principalement l'affaire du secteur privé. Depuis ses débuts dans les années 70, le micro financement a connu une croissance spectaculaire et si dans un premier temps ce sont les ONG et les coopératives financières qui ont assuré la promotion des services de micro financement en milieu rural, depuis une dizaine d'années, les banques commerciales et les institutions financières s'y intéressent de plus en plus. Dans de nombreux pays, les banques commerciales prennent conscience du fait que l'offre de services financiers aux pauvres, directe ou indirecte (par l'intermédiaire de l'ONG), est une activité intéressante non seulement au regard de l'image et de la responsabilité sociale de l'entreprise, mais aussi sur le plan commercial. A mesure qu'elles deviennent financièrement viables, de nombreuses ONG se sont également transformées, en établissements commerciaux dûment constitués afin de diversifier leurs services et leurs sources de financement (emprunts bancaires ou apport en capital). Dans de nombreux pays, les frontières entre la microfinance rurale et le secteur financier national ont commencé à devenir perméables tandis que cette activité se développe sous l'impulsion du secteur privé.

- *tenir compte de l'approche genre :*

Les femmes figurent parmi les plus pauvres dans le monde rural, il faudrait alors leur porter un peu plus de considération à leur égard en leur donnant la priorité quant aux activités financières

offertes par les institutions. De plus, par expérience et par nature, les femmes sont plus soucieuses de la pérennité des activités et plus responsables quant au remboursement des emprunts et à la constitution des épargnes. Enfin, les femmes sont plus performantes et elles ont plus d'endurance pour résister aux chocs et aux crises.

- *renforcer les activités de sensibilisation :*

(IEC : information, éducation, communication) pour inciter l'adhésion aux institutions et dispenser des formations concernant l'utilisation des crédits ainsi que la vertu de l'épargne.

### b) Au niveau des paysans

Pour que le développement puisse vraiment exister dans le monde rural, deux principales solutions sont à prendre en compte : la mise en place d'un environnement institutionnel propice (en d'autres termes : bien structurer le monde rural), le changement de mentalité qui inclut la naissance d'un esprit entrepreneurial et la volonté de réussir.

- *Un environnement institutionnel propice :*

- *Institutions rurales efficaces :*

Il faut des institutions solides pour formuler et appliquer une stratégie de développement rural, ainsi qu'une stratégie à long terme pour repérer et former ceux qui pourraient être les animateurs de ce développement.

- *La stabilité du cadre macro-économique et la qualité de la stratégie rurale*

- *Modernisation et sécurisation du secteur agricole :*

Les services financiers ne peuvent être utilisés efficacement et rentabilisés que dans un contexte économique favorable. Or, le secteur agricole est un secteur à haut risque (saisonnalité des activités et des revenus agricoles), faiblement organisé et mal régulé. Sa modernisation, sa sécurisation sont donc des enjeux majeurs qui doivent accompagner toute politique de financement.

- *Une meilleure structure du marché, et des autres infrastructures rurales* pour assurer une meilleure synergie entre les différents outils de développement : construction de marchés, construction de centrales d'achats et les maisons des paysans pour faciliter l'écoulement des produits.

Il faut donc un soutien au développement des marchés privés agricoles et des petites et moyennes entreprises et à leur intégration effective avec les ruraux pauvres :

Dans un monde où les marchés des produits agricoles ou dérivés de l'agriculture se trouvent maintenant presque entièrement sous l'emprise du secteur privé, les efforts destinés à accroître la productivité agricole ne saurait être efficace que s'ils s'accompagnent d'une appréciation du potentiel des marchés et d'une participation effective des producteurs pauvres à ces marchés. Une approche intégrée s'impose donc tout au long de la chaîne qui relie la production, la transformation et la commercialisation.

- *La création des liens entre les petits exploitants et les marchés ou les intermédiaires privés :*

En premier lieu, de nombreux projets aideront directement les petits producteurs à mieux comprendre comment les marchés fonctionnent, comment adapter leur production aux besoins des acheteurs potentiels, et comment mieux négocier avec les intermédiaires privés. Pour ce faire, il faudra impérativement les aider à former des organisations commerciales (groupements, associations, coopératives) et leur transmettre le savoir et les compétences requises pour opérer efficacement sur les

marchés. Il faudra également aider les producteurs à améliorer leurs techniques de production, de stockage, d'emballage et de transformation de manière à répondre aux exigences du marché.

- *Information et communication rurale :*

On manque terriblement de données sur le nombre des ruraux pauvres sur ce qui cause précisément leur pauvreté, sur leur accès à la terre et autres ressources sur le niveau des ressources allouées à la lutte contre la pauvreté rurale ou sur le niveau de services financiers, et autres auxquels ont accès les ruraux.

La communication reste une clé pour le développement rural, pour contribuer à un meilleur accès à l'information des populations enclavées, pour permettre de savoir, d'avoir des idées, d'avoir une vision de ce qui est possible ainsi de faire des choix, pour renforcer les capacités d'action, de mobilisation et de décision des organisations rurales et pour faire entendre la voix des paysans. La circulation d'information enrichit les connaissances, favorise la transparence et incite à plus d'ouverture sur l'extérieur.

La consécration de cette suggestion peut se traduire par la mise en place des radios rurales, organisation d'échanges horizontaux entre organisations paysannes.

- *Renforcement de capacité commerciale des paysans et des ruraux, création de groupes cohésifs et viables de producteurs commerciaux.*

- *Optimiser la coopération de la commune avec le Secteur Privé et les ONG* : exemple la Banque Mondiale à travers le FIDA

➤ *Changement de mentalité : esprit d'entrepreneuriat :*

Nous avons vu auparavant que la plupart de la population rurale opte pour des coutumes et modes de production traditionnelles. Dans les sociétés traditionnelles, les échanges monétaires, les pratiques d'entraide, de solidarité, les notions de dette, sont inscrits dans des codes sociaux qui peuvent avoir une influence déterminante sur l'intervention en matière de financement. Cette mentalité conservatrice, qui est étroitement liée à des pratiques sociales, constitue un des grands facteurs de blocage au développement. La population rurale, encore trop attachée aux valeurs traditionnelles, n'a pas le goût du risque et du changement. La stabilité macro-économique, la qualité de la stratégie rurale ainsi que celle des institutions et infrastructures sont des éléments essentiels, mais il faut une volonté durable de promouvoir le développement rural pour obtenir des résultats positifs dans le développement. Cette volonté exige un esprit managérial comme GALBRAITH a défini dans sa théorie selon laquelle la grande entreprise conduit à l'apparition de la technostructure (c'est-à-dire managers, cadres supérieurs, ingénieurs, dans le cadre du monde rural ou de l'agriculture, cela se traduit par la naissance d'un « manager, exploitant agricole », qui emploie d'autres mains-d'œuvre comme dans une entreprise, sauf que l'entreprise en question devient « l'exploitation agricole ».).

Selon SCHUMPETER, l'entrepreneur joue un rôle central dans le système. Il est animé par des motivations individuelles de réussite, c'est-à-dire motivé par le profit, qui le pousse à prendre des risques et à améliorer sa méthode ou son mode de production. Deux principaux outils sont à prendre en considération pour favoriser cet esprit managérial, source de réussite :

- *une Organisation Paysanne efficace :*

Les organisations paysannes ou coopératives de production structurées autour d'un objectif économique commun revêtent une importance particulière. Non seulement elles facilitent les conditions de l'échange commercial en réduisant le coût des transactions à la fois pour les petits producteurs et pour les intermédiaires privés (situation où tout le monde est gagnant), mais elles protègent aussi les droits de leurs membres et rendent les échanges plus équitables pour ces derniers. Elles renforcent le pouvoir de négociation de ses membres, leur permettant d'obtenir des

prix plus élevés et plus justes pour leurs produits, de payer moins cher leurs intrants, de faire valoir leurs droits d'accès à des biens tels que la terre et l'eau, et d'exiger des comptes des prestataires de services locaux. Dans de nombreux cas, les organisations paysannes forment aussi des associations d'épargne et de crédit qui offrent à leurs membres un meilleur accès aux services financiers.

Les groupes d'épargne villageois peuvent représenter, pour les ruraux pauvres, un premier pas vers l'accès aux marchés financiers.

- *une éducation et une « information communication » efficace* : l'éducation doit constituer un outil qui développe cet esprit d'entrepreneuriat chez les paysans.

## CONCLUSION

L'enquête effectuée auprès de la Commune rurale Mahitsy a bien montré l'importance de l'apport de la microfinance dans l'amélioration du niveau de vie des membres et dans leur satisfaction. La collecte de l'épargne leur évite le service de caisse et assure donc la sécurité. Elle constitue une aide précieuse pendant les périodes de soudure. Les micro crédits constituent des outils essentiels pour pallier aux saisonnalités et aux risques présentés par l'activité agricole et pour dégager une épargne.

Effectivement, la microfinance constitue une stratégie clé pour le développement rural mais elle a également des limites. Malgré cette contribution de la microfinance dans l'amélioration du niveau de vie des membres, seulement 12,67% de la population (4000 sur 31.551 habitants) adhèrent aux IFM. Les causes de ce manque d'enthousiasme viennent d'une part des institutions elles mêmes :taux d'intérêt élevé, garanties trop lourdes, échéances trop courtes, et manque ou insuffisance de sensibilisation ; mais des paysans eux mêmes d'autre part :manque de capacité intellectuel, absence ou insuffisance d'esprit entrepreneurial qui fait que les paysans s'accrochent encore aux habitudes traditionnelles et refusent tout changement.

Ainsi, pour que la contribution de la microfinance dans le développement rural soit total et non ambiguë, il faudra opérer des changement au sein des IFM. Notamment, concernant leur conditionnalités (taux d'intérêt, garantie, échéance); la meilleure solution pour les IFM serait de développer une relation de confiance avec les paysans par une sensibilisation, une Information, une éducation, une communication efficace. Les IFM doivent sensibiliser davantage la population sur les bienfaits qu'elles apportent. Par ailleurs l'intégration des IFM dans le système financier serait également un atout.

En plus, les paysans devraient adopter un nouvel état d'esprit à travers notamment les organisations paysannes , renforcer la qualité de leur éducation afin de mettre en place un environnement propice pour une meilleur collaboration entre les deux secteurs. Il faudra assurer alors l'existence des centrales d'achat, des marchés et des débouchés pour l'écoulement des produits.

Compte tenu de l'évaluation effectuée précédemment, les apports de la microfinance dans le développement du monde rural sont manifestes. Cependant, il paraît évident que le chemin à parcourir pour répondre pleinement à l'ampleur et à la diversité des besoins du monde rural reste long et difficile. A part la microfinance, qu'est ce qui pourra aussi contribuer au développement rural ?

## ANNEXE

**Tableau 1.1. Groupes de pauvreté par groupes socio-économiques (Madagascar 1994)**

<i>Groupe socioéconomique Rang</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Rang</i>	<i>Écart de pauvreté</i>	<i>Rang</i>	<i>Sévérité de la pauvreté</i>
Petits agriculteurs (1)	81,6	(1)		41	(1) 24,6
Grands agriculteurs (2)	77	(2)		34,6	(2) 19
Travailleurs non qualifiés (3)	62,7	(3)		25,5	(3) 25,5
Pasteurs/pêcheurs (4)	61,4	(4)		27,9	(4) 16,1
Pensionnés/handicapés (5)	50,6	(5)		23,6	(5) 14,1

**Source : Banque Mondiale (1996b, p. 21).**

Tableau 1

P Produits	Montant minimal (Ariary)	Durée (mois)	Modalité de remboursement	Taux annuel (%)	Type	Taux linéaire (%)
Prêt personnel pleinement garanti	Selon la capacité	24	Mensuel	36	Dégressif	19,50
Prêt personnel ordinaire	Selon la capacité	24	Mensuel	36	Dégressif	19,50
Crédit paysan	400 000	2 à 9	Echéance	30	Dégressif	16,25
Crédit solidaire	2 000 000	2 à 9	Echéance	30	Dégressif	16,25
Crédit dépannage	200 000	6	Mensuel	24	Linéaire	24
Petit crédit marchand	200 000	6	Hebdomadaire	26	Linéaire	26
Crédit habitation	4 000 000	36	Mensuel	30	Dégressif	16,25
Crédit épargne	400 000	12	Mensuel	36	Dégressif	19,50
Marge de crédit commercial	4 000 000	12	Mensuel	30	Dégressif	16,25

Source : OTIV MAHASOA Mahitsy

Tableau 2

Produits	Durées (mois)	Modalité	Taux mensuel
Crédit dépannage	3 au plus	Mensuel	4%
Crédit commercial individuel	6 à 12	Mensuel	4%
Crédit L.V.M.(Location Vente de Matériels)	6 à 36	Mensuel	2,5%
Crédit productif	3 à 12	Mensuel	3%
Crédit culture pérenne (C.L.P.)	12 au moins	Mensuel	3%
Crédit GCV(Grenier Communautaire Villageois)	5 au moins	Mensuel	3%
Crédit achat de terrain à bâtir(A.T.B.) ou à cultiver(A.T.C)	6 à 24	Mensuel	3%
Crédit acquisition titre foncier	24	Mensuel	3%
Crédit construction (CON)	36 à 60	Mensuel	2%

Source : CECAM Mahitsy

Tableau 3

Pourcentage(%)	Agriculteurs	Eleveurs	Autres(commerçants,collecteurs..)	Total
Membre d'une IFM	45,44	8,54	14,30	68,30
Non membre d'une IFM	17,16	5,78	8,58	31,70
Total	62,60	14,32	22,88	100,00

Source : CECAM Mahitsy

Tableau 4

	Membres OTIV	Membres CECAM	Non membres	Total
Nombre	20	4	11	35
Pourcentage(%)	57,14%	11,43%	31,43%	100

Source : Enquête

Tableau 5

IFM	Nombre de personnes	Montant du prêt	Taux (i)	Durée	Affectation
OTIV	2	1.500.000	3%	6 mois	Achat terrain
	1	4.000.000	3%	1 an	Achat tracteur
	2	non déterminé	2,5%	9 mois	Charrue, charrette
CECAM	1	6.000.000	3%	1 an	Achat bœuf

Source : Enquête

## BIBLIOGRAPHIE

Flore Gubert et François Roubaud : Analyser l'impact d'un projet de micro finance : l'exemple de l'ADéFI

Ministère de l'économie, du Finance et du Budget : Document de Stratégie Nationale de Microfinance

Ahmed Silen : Lexique économique 2000, édition DALLOZ

Althabe G., 1969-2002 : Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la Côte orientale de Madagascar, Maspéro/Re-découverte, Paris, 359 p.

Barnes C. & Sebstad J., 2000: Guidelines for microfinance impact assessments, AIMS, Washington D.C., 69 p.

Boussو P., Daubert P., Gauthier N. Parent M. & Ziéglé C., 1997 : L'impact micro-économique du crédit rural au Cambodge, éditions du Gret, Paris, 64 p.

Chao Beroff R., 1999 : Les contraintes et les défis de la viabilité des systèmes de microfinance en zones rurales défavorisées en Afrique, UNDP, 69 p.

Cheston S. & Reed L., 1999 : Comment mesurer la transformation : Evaluation et amélioration de l'impact du Microcrédit, multigraph. 17 p.

CIEDEL, 1999 : Prise en compte de l'impact et construction d'indicateurs d'impact, F3E, Paris, 40 p. & annexes.

Condé K., Bouju S. & Gentil D., 2001 : Le Crédit rural de Guinée vu par ses acteurs. L'étude socio-anthropologique comme outil de changement institutionnel, GRET-CRG-IRAM, 95 p.

Doligez F., 1996 : « Etudes comparées de l'impact économique des systèmes de crédit rural », in Revue Tiers-monde, n°145, IEDES, pp. 187-202..

Doligez F. & Le Bissonnais A., 1996 : Financement et développement, étude bibliographique, IRAM-PRAOC, 46 p.